



Gerald Utting

L'Ouganda a-t-il le choix?

Selon le journaliste canadien Gerald Utting, les Ougandais se trouvent dans un dilemme sans espoir. Ou bien ils continuent d'endurer le régime dictatorial d'Iddi Amin Dada ou bien ils font face au chaos qui suivrait inévitablement son départ. Dans ses derniers textes de sa série sur son voyage en Ouganda, Utting trace un portrait dévastateur de l'armée ougandaise.

page A-5

Trudeau reste discret quant à la possibilité d'élections

page B-5

Mince chance de contrecarrer le projet sur l'île d'Orléans

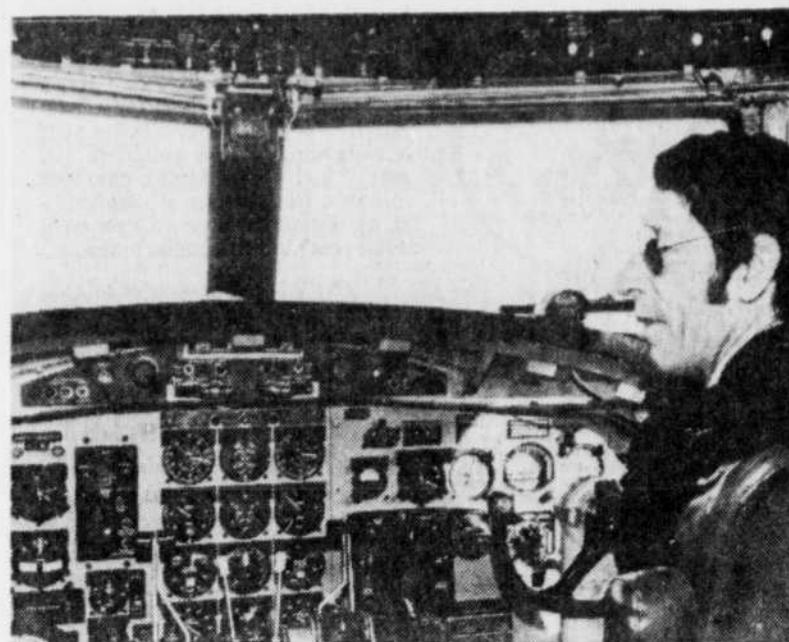
page A-3

Les Caribous éliminent les Québécois dans un match rude

page B-3

Les Métros perdent un match ponctué de 4 coups de circuit

page B-2



Le chevalier de l'air

Le président de l'Association des gens de l'air du Québec, M. Roger Demers, que l'on voit ici aux commandes d'un F-27 Fairchild, en 1974, était loin de se douter que son combat prendrait une tournure politique.

page A-7



LE SOLEIL

56 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, MARDI 19 JUILLET 1977

81e ANNEE, No 170 PRIX 25¢



Route coupée par l'orage

Le violent orage de lundi soir a provoqué cette crevasse dans la chaussée de la route 371, entre Saint-Gabriel de Valcartier et Tewkesbury, à environ cinq milles au nord-est du boulevard Valcartier. La pluie abondante de dimanche a gonflé le volume d'eau d'un ruisseau, ce qui a contribué à miner le sol et à déplacer de gros tuyaux de béton. Sans appui, la surface asphaltée a cédé, créant un trou d'une vingtaine de pieds de longueur sur 25 de largeur. Les employés du ministère des Transports ont commencé ce matin à procéder à l'installation d'un ponton en tôle ondulée. En attendant la fin des travaux, la circulation a été détournée dans la direction du pont Clarke. Selon un porte-parole du ministère, la circulation normale devrait être rétablie dès la prochaine fin de semaine.

Le Soleil, Clément Thibault

Des Inuit: l'anglais n'est pas essentiel

par Raymond GIROUX

Les Inuit "dissidents" de trois villages du Nouveau-Québec demandent au gouvernement de laisser aux autochtones qui occupent les deux tiers du territoire de la province le plein contrôle sur les questions linguistiques et culturelles.

Ils s'opposent par conséquent à l'inclusion dans la Charte révisée de la langue française des articles 82, 83, 90, 91 et 92, tout en se disant satisfaits de l'introduction dans son préambule de la reconnaissance due au maintien et au développement de leur culture et de leur langue d'origine.

Dans une rencontre qu'ils ont eue, samedi dernier, avec le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, les habitants de Povungnituk et les représentants des villages de Ivujivik et de Salluit, ont fait savoir qu'ils réclament de Québec ce que les francophones exigent du fédéral.

Aucun journaliste n'accompagnait le ministre dans une brève tournée de "goodwill", selon l'expression d'un porte-parole du cabinet du ministre, mais un interprète de Povungnituk a transmis un communiqué explicatif par téléphone, au cours de la journée d'hier.

M. Laurin, de son côté, n'a pas commenté ce voyage qui l'a aussi mené à Fort-Chimo, château-fort de la Northern Quebec Inuit Association, un organisme financé par le gouvernement fédéral et représenté "dans le sud" par des avocats anglophones montréalais.

Cette association avait d'ailleurs demandé à M. Laurin de ne pas se rendre au Nouveau-Québec, il y a plusieurs semaines, alors qu'elle négociait avec le gouvernement sur le contenu de la Charte.

Les dissidents, qui représenteraient environ le tiers de 4,000 Inuit du Nouveau-Québec, selon leur interprète, exigent avant tout, comme la NQIA, la reconnaissance totale de leur langue sur le territoire qu'ils occupent.

Mais à la différence du groupe majoritaire, les dissidents ne réclament aucun droit pour la langue anglaise. Ils affirment même, selon le communiqué, que la Charte accorde à l'anglais un statut spécial: tous les

(Suite à la page A2, 3e col.)

ce soir

ARTS: Christian Labrecque et ses musiciens, au café-terrasse du pavillon Pollock, sur le campus universitaire, à 21h30. **TELE:** Partie des étoiles du baseball majeur, au canal 11, à 20h.

météo

Ensoleillé avec passage nuageux et risque d'un orage isolé en fin de journée aujourd'hui et demain. Humide aujourd'hui. Maximum demain: 28. Minimum cette nuit: 15.

Voir détails page D-4

Parce qu'il avait peur, un Espagnol s'est caché dans une cave durant 40 ans

CERCEDILLA, Espagne (Reuter) — L'ancien maire républicain d'un village de montagne au nord de Madrid a "refait surface" hier: il vivait terré dans le sous-sol de sa maison depuis près de 40 années, depuis la fin de la guerre civile.

Le teint pâle, les yeux habitués à l'obscurité protégés par des verres fumés, M. Protasio Montalvo Martín, maintenant âgé de 77 ans, a révélé à la presse qu'il avait quitté son refuge pour la première fois dimanche, convaincu finalement que la guerre civile avait réellement pris fin.

M. Montalvo Martín a précisé qu'il était resté cloîtré dans la cave de sa maison, située à trois km de CERCEDILLA, dont il était maire, petite ville située dans la sierra de Guadarrama, à une cinquantaine de km au nord-ouest de Madrid.

Il a précisé que sa femme, ses trois filles et son fils lui apportaient de la nourriture et des journaux et magazines de sorte qu'il était au courant de l'actualité.

De temps en temps il quittait sa cave pour aider sa femme à la maison, mais toujours en prenant les plus grandes précautions pour ne pas être vu.

L'ancien maire a raconté qu'après la prise par les troupes franquistes du village en 1938, il avait erré à travers la zone républicaine avant de regagner son village en avril 1939.

Socialiste, il avait décidé de se cacher, craignant des représailles de ses ennemis politiques.

Finalement il s'est décidé à quitter sa cachette et a remercié le roi (Suite à la page A2, 5e col.)

Dissidence d'un député péquiste

(PC) — Un député péquiste a manifesté tard hier soir à l'Assemblée nationale, sa dissidence à l'égard d'un des principes du projet de loi 2 sur le financement des partis politiques.

Participant au débat en deuxième lecture du projet de loi que parraine le leader parlementaire du gouvernement M. Robert Burns, le député péquiste de Rimouski, M. Alain Marcoux, a dit "douter" de l'utilité d'interdire aux personnes morales de contribuer au financement des partis politiques.

M. Marcoux a soutenu que ce principe démontre une conception sociale "un peu faussée", qu'il est

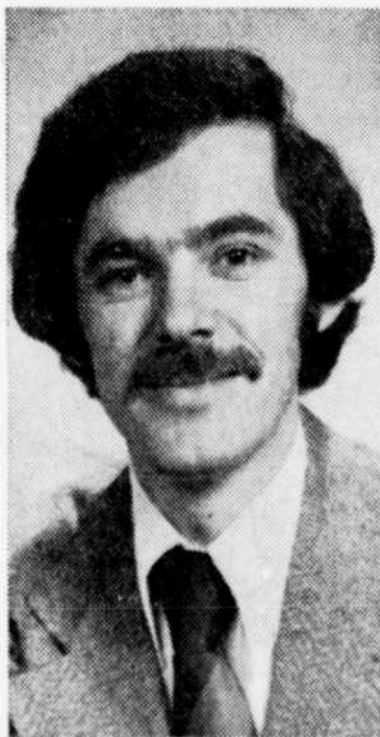
contraire à l'usage en Occident et qu'il outrepassait le programme du Parti québécois.

Le débat sur le projet de loi 2 aura par ailleurs donné lieu à un échange aigre-doux entre la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Louise Guérin, et le député libéral de Roberval, M. Robert Lamontagne.

Impoli

Intervenant à l'appui de son collègue de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, qui souhaitait poser une question à M. Marcoux, question interdite par la présidente, M. Lamontagne a déclaré à ceux qui lui

(Suite à la page A2, 5e col.)



Alain Marcoux

sommaire

Annances classées	D-4 à D-16
A Québec aujourd'hui	A-14
Arts et lettres	A-14 et A-15
Bandes dessinées	D-17
Bridge	D-16
Consommation	B-7
Décès	D-18
Economie-finances	A-16 à A-19
Feuilleton	D-15
Habitation	D-7 à D-14
Horoscope	D-16
Information régionale	B-6
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-16
Page documentaire	A-5
Patron	D-6
Sport	B-1 à B-4
Télévision	A-13

pas possible!

Les plaisirs du téléphone

"Allô mademoiselle... Allô... Ecoutez... Allô... Je ne comprends pas l'anglais... Allô... Non, ça vous l'avez déjà dit... Vous vous répétez... Allô..."

Je n'avais jamais vu mon vieil ami Désiré Lalumière dans un tel état. Depuis une demi-heure que nous étions au bar, il s'était rendu une bonne dizaine de fois au téléphone.

"C'est comme ça tous les jours depuis deux semaines", me chuchota l'agréable personne qui remplissait nos verres.

A chaque fois, Désiré posait lourdement le récepteur, l'appareil gémissait, et il revenait découragé, n'ayant même pas le cœur de tremper les lèvres dans sa bière.

"Encore occupé", laissait-il tomber. "Elle n'est peut-être pas

libre", suggéra en vain la serveuse qui elle, apparemment, l'était.

Mais Désiré n'avait de pensée que pour la dame qu'il tentait de joindre. "Ca fait 375 fois. De neuf à cinq, du lundi au vendredi, j'ai essayé aux cinq minutes, aux huit minutes. Rien à faire...", soupirait-il, en contemplant un calepin où il avait pris note de chaque tentative.

"Tu n'as qu'à essayer le soir, ou les fins de semaine...", risquai-je, trouvant sa conduite pour le moins bizarre. Sa réponse le fut encore plus: "T'es fou, quand elle est chez elle, elle n'est pas en service. Et de toute manière, je ne sais pas où elle habite..."

"Et pourtant, conclut-il en serrant les poings, j'ai besoin d'elle. Il faut que je lui parle... Je ne peux m'en passer..."

"Tu pourrais lui écrire à son ouvrage..."

"C'est fait, quatre fois, pas de réponse..."

Lorsqu'il s'écria: "Ca sonne!" il se fit un grand silence. Au début nous étions tous joyeux, mais plus il s'embrouillait dans ses "allô, écoutez", plus nous devenions tristes. Plusieurs, incapables d'en entendre davantage, partirent... sans payer.

Désiré était au bord des larmes: "Ce n'est pas possible, vous riez de moi. Mais écoutez-moi..."

Il eut un grand geste désespéré, ce sont les plus beaux, et me tendit l'écouteur, me suppliant de prendre sa place.

Et j'entendis alors une voix, fort agréable: "Bell Canada. Nous regrettons, toutes les lignes sont occupées. Veuillez rappeler plus tard... Sorry, all the circuits are busy..."

Le Père Pléxe

Ils n'étaient qu'une poignée de motards

Une trentaine seulement des quelque 1.000 motards montréalais qui étaient attendus dans la Capitale, aujourd'hui, se sont montrés le bout du nez sur la colline parlementaire, ce matin, pour manifester contre les coûts exorbitants des primes d'assurances.

L'organisateur de la manifestation, Jean-Guy Labrosse, de Montréal, semblait déçu du résultat: au lieu "de milliers" comme il l'estimait hier, seulement 23 se sont rendus jusqu'à Québec, au lieu de rencontrer le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, Mme

Lise Payette, il n'a eu droit qu'à une rencontre avec les journalistes locaux...

Le motard Jacques "Coco" Lachance, président de l'Association de la protection des motocyclistes (APM) s'est rendu rencontrer les manifestants, même si son organisme ne participait aucunement à la manifestation.

Il était accompagné du policier-motard Alex "Ti-Rouge" Cloutier, de la Sûreté du Québec, qui a dénoncé le non-sérieux de la manifestation de ce matin.



Sauvetage aérien sans précédent

Milan Sinic, un parachutiste yougoslave de 26 ans, peut se compter chanceux d'être encore en vie. Son parachute s'est accroché à l'arrière de l'avion qu'il venait de quitter mais il a pu être sauvé grâce au couteau qu'un pilote lui a lancé d'un autre appareil.

Sinic était resté pris dans cette position inconfortable durant trois quarts d'heure avant de saisir le couteau. Ce sauvetage digne d'une aventure de James Bond s'est produit en Yougoslavie. Sinic a été transporté dans un hôpital; il ne souffre que de contusions.

Les Inuit: l'anglais... (Suite de la première page)

organismes francophones devront en effet s'adresser aux Inuit dans la langue seconde de leur choix.

Cela signifie, selon eux, "que les Québécois francophones qui y travaillent devront quémander leur droit de parler français". Les dissidents disent même que contrairement à l'opinion courante, l'anglais n'est d'aucune nécessité dans le Grand Nord.

Une petite minorité d'Inuit seulement, aurait une connaissance approfondie de la langue anglaise, tandis qu'il serait faux de prétendre que seul l'anglais permet de communiquer entre les divers groupes Inuit.

Même que le groupe le plus nombreux, soit ceux du Groenland, a appris non pas l'anglais comme langue seconde, mais plutôt le danois, langue du pays dominant.

Les Inuit dissidents n'ont donc pas l'intention d'appuyer une autre langue que la leur, alors que leur association officielle réclame le droit d'utiliser l'anglais comme langue de communication.

D'ailleurs, les dissidents, qui expliquent la position de la majorité par un manque d'information sur la situation réelle, n'ont pas signé la Convention de la baie James et du Grand nord québécois, dont la Charte du français respecte les engagements, d'après M. Camille Laurin.

Quant à la NQIA, elle s'est adressée directement au premier ministre la semaine dernière pour se plaindre du manque de consultation qui a précédé la révision de la Charte du français. Elle soutient notamment que les articles 90 et 91 ne présentent pas une garantie claire pour les Inuit qu'ils pourront utiliser la langue de leur choix dans la vie de tous les jours.

Elle accuse également M. Laurin d'avoir fait preuve de mauvaise foi dans ses pourparlers avec les Inuit et demande à M. Lévesque de reprendre les négociations.

Parce qu'il avait... (Suite de la première page)

Juan Carlos et le président du gouvernement Adolfo Suarez pour avoir créé les conditions lui permettant finalement de sortir de la clandestinité.

Le maire actuel de Cercedilla, M. Enrique Espinosa, est venu lui rendre

visite et lui a donné l'accolade en disant: "Le moment est venu de tous nous serrer la main, spécialement en ce jour" (41e anniversaire du pronunciamiento nationaliste contre la république).

La famille précise que la première sortie du vieillard a été pour se rendre chez son fils qui vit près de chez lui, lundi. Pour la première fois depuis 38 ans, il s'est promené dans le village. Personne ne l'a reconnu.

Sa belle-fille a précisé qu'il avait vu ses trois petits-enfants quand ils étaient bébés mais qu'il avait cessé de les voir de crainte que les enfants ne trahissent son secret.

Les enfants ignoraient l'existence de leur grand père jusqu'à dimanche.

Dissidence d'un... (Suite de la première page)

disaient de s'asseoir pendant que la présidente était debout: "Elle est toujours debout".

Mme Curier s'est indignée et apostrophant le député de Roberval, elle a déclaré: "Vous êtes impoli. J'espère que vous n'adoptez pas cette attitude parce que je suis une femme."

DE GRANDES ÉCONOMIES
SUR LES TAPIS
ARMSTRONG!



la grange
à
tapis

728, RUE DE BRABANT, STE-FOY
568, BOUL. HAMEL, QUÉBEC

- 656-6375
- 647-4250

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

PRÉSENTÉS PAR LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES OTTAWA

Musées nationaux Canada

HARFANG DES NEIGES

NYCTEA SCARDIACA ①

Le Harfang des neiges est un grand rapace diurne qui habite toutes les régions arctiques du monde. Au Canada, il niche au nord des régions boisées. Son cycle de vie est étroitement dépendant de l'abondance des lemmings, qui sont un des éléments principaux de son alimentation.



Pendant les années où la nourriture est abondante, le Harfang des neiges se reproduit. Par contre, dans les années de famine, il n'y a pas de ponte et les oiseaux émigrent vers le sud. Ces cycles se produisent tous les 4 ou 5 ans.

Tous les mardi à compter du 26 juillet

LE SOLEIL

publiera les

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE
à la rubrique ANIMAUX (121)
dans les ANNONCES CLASSEES

Présentés par le musée National des Sciences Naturelles à Ottawa, ces carnets traiteront de la faune du Canada et d'ailleurs.

Comme vous pouvez le constater par notre exemple, ils renseignent en plus d'être agréablement illustrés.

Dignes d'intérêt pour petits et grands, vous prendrez plaisir à collectionner ces fiches.

Saint-Laurent songerait à geler les permis

par Richard LUPIN

Une assemblée spéciale publique sera convoquée par le conseil municipal de Saint-Laurent, Ile d'Orléans, lundi prochain. On y discutera de l'opportunité de fixer un moratoire qui viendrait geler temporairement l'émission de permis de toute construction future jusqu'à ce qu'une réglementation municipale soit mise en place.

C'est la décision qui a été prise hier soir, lors d'une assemblée où près de 400 personnes s'étaient données rendez-vous. Un peu plus tôt, une pétition hostile à tout projet commercial et contenant plus de 700 signatures — la population estivale de Saint-Laurent se chiffre approximativement à 2,900 personnes — avait été présentée par Mme Louise Gagné.

Projet de réglementation

L'assemblée publique d'hier soir avait été organisée dans le but de renseigner la population sur le projet d'aménagement de zonage prévu pour le territoire de la municipalité. A cette fin, le représentant de la firme d'urbanistes Pluram Inc. et le conseiller du ministère des Affaires municipales ont exposé les principes qui avaient inspiré ce projet de zonage.

Rappelons que la firme Pluram avait reçu mandat le 18 janvier dernier de fournir à la municipalité de Saint-Laurent un plan d'aménagement de zonage compatible avec le caractère culturel de cette "zone historique".

Et hier soir, M. Yves Laplante, porte-parole de cette firme, a voulu rendre compte des travaux effectués jusqu'à maintenant. Il a d'abord insisté sur la prise en charge par les citoyens de la municipalité de toutes les décisions futures relatives à l'aménagement du territoire de l'Ile.

M. Laplante a de plus dévoilé, maquette à l'appui, la répartition sectorielle prévue par le territoire de Saint-Laurent. Ainsi, selon ce plan, cinq secteurs diviseraient la municipalité. Les secteurs domiciliaires, subdivisés en quatre zones de lotissements résidentiels, le secteur de villégiature, le secteur agricole (le plus important avec 90 pour cent de l'ensemble du territoire), le secteur récré-touristique

et finalement le plus controversé lors de l'assemblée d'hier, le secteur commercial.

En outre, la base minimale prévue — sauf dans certaines zones à caractère historique — pour tout lotissement futur serait de l'ordre de 30,000 pieds carrés ou alors de 15,000 pieds carrés si des services communautaires étaient aménagés — par exemple

services d'eau, etc.

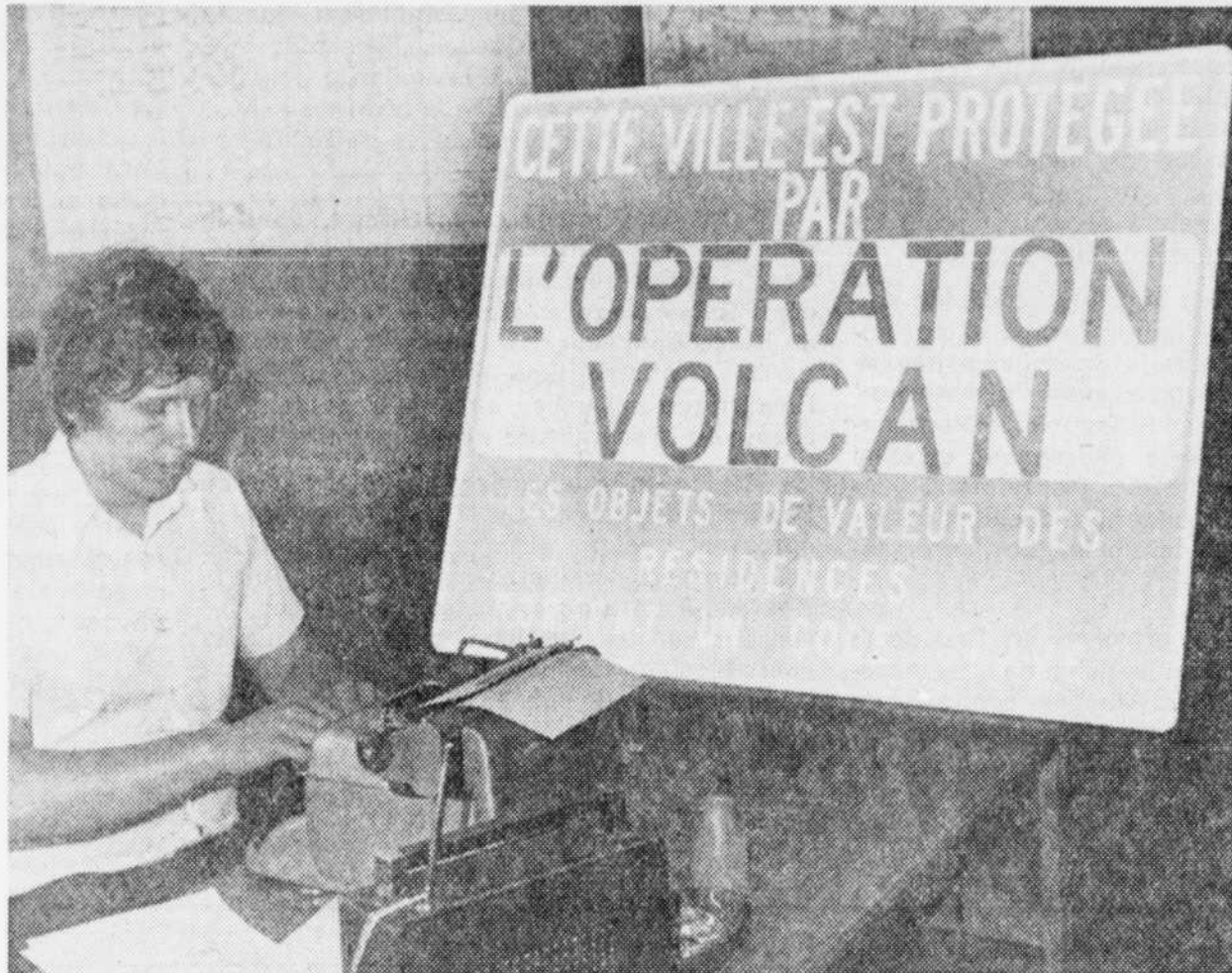
Centre médical?

La requête présentée par Louise Gagné rejetait toute idée de zone commerciale. Mme Gagné a notamment souligné, lors de son intervention, le danger de réduire l'Ile d'Orléans à une "ville de banlieusards avec services professionnels, commerciaux, etc..." Mais plus précisément,

c'est le projet d'un centre de services professionnels qui hantait tous les esprits hier soir. Interrogé sur l'avenir de ce projet, dont le promoteur est M. Valois Rioux, le maire de Saint-Laurent, M. Antoine Pouliot a admis qu'il y avait peu de choses à faire pour en empêcher la réalisation.

Rappelons que le conseil municipal et le ministère des Affaires culturelles

ont délivré jusqu'à maintenant les permis nécessaires à la construction d'un centre de services professionnels. Et selon l'avisé légal de la municipalité de Saint-Laurent, Me Véron, le seul moyen peut-être de contrecarrer le projet, pourrait résider dans le regroupement des gens de la municipalité en vue de faire pression auprès du ministère des Affaires culturelles.



Michel Ferland, directeur de l'opération Volcan, à Saint-Romuald, a obtenu l'aide de la municipalité dans la conception d'une signalisation routière devant mettre les voleurs en déroute. M. Ferland est étudiant en techniques policières au CEGEP François-Xavier-Gameau.

La Rive-Sud fait fuir les voleurs

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Aucun vol n'a été signalé dans les maisons de Lauzon et de Saint-Romuald depuis quatre semaines, soit depuis le début de l'opération Volcan, qui y est effectuée systématiquement dans tous les foyers.

La police municipale, qui a confirmé ce fait, se glorifie de la collaboration apportée par la Sûreté du Québec, dans le cadre d'un programme subventionné par le ministère du solliciteur général du Canada.

Grâce à ce programme, la Compagnie des travailleurs d'été a embauché 94 étudiants travaillant dans une douzaine de villes du Québec, depuis le 20 juin jusqu'au 2 septembre.

Partout, les résultats semblent aussi étonnants. Les autres municipalités ayant été désignées pour la réalisation du programme sont celles d'Alma, Cap-de-la-Madeleine, Sherbrooke, Fleurimont, Rouyn, Noranda, Buckingham, Baie-Comeau, Hauteville, Saint-Louis et Sainte-Marthe.

A Lauzon et Saint-Romuald, le travail est effectué rondement. Les deux groupes de huit étudiants chacun auront bientôt visité toutes les maisons et pourront aller travailler dans d'autres municipalités de la région, d'ici la fin de la période mentionnée.

L'opération Volcan, rappelons-le, consiste à identifier chaque objet de valeur, généralement à l'aide d'un burin électrique, en inscrivant le numéro du permis de conduire ou, à défaut, le numéro d'assurance sociale.

Des collants apposés dans la porte, indiquant que les objets ont été ainsi identifiés, éloignent normalement les voleurs.

A Saint-Romuald, le directeur de l'équipe d'étudiants, M. Michel Ferland, a voulu faire davantage et le service municipal de signalisation lui a apporté son aide pour la fabrication de panneaux qui seront placés, cette semaine, aux quatre principales routes d'accès.

Un peu de la Nouvelle-Orléans à Québec



Patty LeDoux — 17 ans
"Les garçons ici sont différents. Ils sont très gentils mais je les trouve un peu petits".



Lori Botnick — 17 ans
"Le Vieux-Québec me fait penser au Vieux-Carré, de la Nouvelle-Orléans".

par Louise PICARD

Elles ne sont à Québec que depuis le 4 juillet mais ont déjà vu suffisamment de choses pour pouvoir se faire une opinion.

Venues toutes quatre de la Louisiane, elles séjourneront un mois dans trois familles de Sainte-Foy, Noël Landry, Anne-Marie Létourneau et René Légaré, de la rue des Champs-Élysées. Habitues à un climat extrêmement chaud, pouvant atteindre 100°F degrés à ce temps-ci de l'année, les jeunes Louisianaises ont trouvé, à l'exception d'hier, la température plutôt fraîche à Québec.

Organisé par le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), organisme fondé il y a 9 ans pour la conservation du français dans cette région du sud des États-Unis, cette visite à Québec constitue un précédent cette année, car cette fois-ci les 20 étudiants âgés de 14 à 18 ans, faisant partie du voyage et habitant dans des familles soit de Granby ou de Québec, ne sont pas venus étudier mais simplement prendre un bain d'immersion totale de français au Québec.

Certains possèdent déjà des notions de français, alors que d'autres l'ignorent tout à fait. Le groupe est accompagné de M. Carol Doucet, professeur de français à Lafayette et responsable de cette visite.

Bien que la ville de Québec leur rappelle quelque peu la Nouvelle-Orléans, deux jeunes filles originaires de cette ville trouvent Québec plus accueillant et hospitalier. Des amis leur en avaient déjà parlé et elles s'étaient faites de la ville, une image assez conforme à la réalité.

Elles aiment beaucoup le Vieux Québec, avec des discothèques conçues beaucoup plus en fonction des jeunes que là-bas, et n'en reviennent pas de voir autant de monde dans la

rue le soir. Elles sont aussi frappées de voir une ville avec autant de côtes à grimper, leur pays étant situé à quelques pieds seulement en deça du niveau de la mer, et très plat.

Elles raffolent du fromage en grains qu'elles ont toutes découvert pour la première fois et se promettent bien d'en rapporter chez elles, ainsi que quelques bouteilles d'un certain vin blanc canadien que Mme Légaré leur a fait déguster à petites doses, depuis leur arrivée.

Celle-ci a l'habitude d'accueillir des jeunes chez elle, plusieurs joueurs de hockey pee wee y ayant séjourné durant de nombreux hivers. Quant à Mme Landry qui a déjà cinq enfants, elle estime qu'un de plus ou de moins ne fait aucune différence.

Chez elles, en Louisiane, leurs plats préférés sont les fruits de mer, particulièrement les écrevisses que l'on retrouve partout là-bas, de même que le riz et les fèves soya.

Le meilleur temps, disent-elles, pour visiter la Louisiane est de février à mai et parfois à l'automne lorsqu'il n'y a pas d'ouragans. Cet État a une population de plus de trois millions d'habitants dont le tiers est noir. La plus forte concentration de Noirs se trouve à la Nouvelle-Orléans qui compte une population d'un million d'habitants.



Jane Faia — 16 ans
"Il faudrait enseigner le français plus tôt dans les écoles de la Louisiane".



"Le français, ça n'est pas si facile que ça", semble dire Mardell Sibley, âgée de 14 ans.

Aucun commerce au nord d'Hochelaga, dit un rapport

Le rapport final sur l'aménagement du centre-ville de Sainte-Foy, remis hier au conseil municipal, recommande l'abolition de tout développement commercial au nord du boulevard Hochelaga.

Le rapport conseille aussi la limitation à 5 étages la construction domiciliaire dans le quartier militaire et dans la zone commerciale de la route de l'Eglise, révèle Radio-Canada, qui a obtenu copie du rapport.

Le document recommande toutefois une tolérance de 10 étages pour les constructions le long du boulevard Laurier. De plus, on verrait d'un bon oeil la fusion de quatre zones en une seule pour favoriser une consultation plus vaste.

Le rapport a été préparé par un comité formé de quatre citoyens des paroisses Saint-Denis et Saint-Yves, de deux représentants de la Chambre de commerce et de la Jeune Chambre, un de la Ligue des citoyens et un de la ville de Sainte-Foy.

Vols de bicyclettes
Les efforts déployés par la

police de Sainte-Foy pour réduire la vague saisonnière de vols de bicyclettes dans les limites de la municipalité aboutissent à un résultat encourageant.

En effet, les méfaits du genre ont diminué dans une proportion de 25 pour cent. Au 14 juillet dernier, les rapports de la police indiquaient 409 vols de bicyclettes comparativement à 599 à pareille date l'an dernier.

D'après les autorités de la sûreté municipale de Sainte-Foy, cette diminution appréciable est attribuée à la rapidité d'enquête dans chaque cas, aux nombreuses vérifications effectuées quotidiennement par les patrouilleurs et à l'excellente participation des jeunes au cours de l'opération Vélo-Volcan, tenue dans toutes les écoles au printemps.

Le nouveau directeur de la police à Sainte-Foy, M. André Sainte-Marie, affirme pour sa part qu'une collaboration accrue du public à l'opération Volcan permettrait de réduire davantage les vols de tous genres, qu'il s'agisse de vols dans les voitures ou de vols par effraction dans les résidences.

A LOUER
BUREAUX ET LOCAUX
COMMERCIAUX
à 124, boul. l'Ornière,
Neufchâtel
(Près boul. de la Capitale)
842-9257

CENTRE DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE
DE YOGA
PAR LARUE, P.A. DIRECTEUR
PSYCHOLOGIE PRATIQUE
CONSULTATION
COURS DE YOGA - RESPIRATION
CONCENTRATION - DETENTE
MAÎTRISE DE SOI
PERMIS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
609 BL. CHAREST 524-5849

TON TOIT COULE?
ESTIMATION GRATUITE
AQUILON CONS. INC.
COUVREUR - 849-5608

SAVIEZ-VOUS QUE...
Le Docteur Baigoinne peut refaire l'émail de votre baignoire à domicile, sans la retirer de son emplacement? Choix de couleurs, si désiré. Pour renseignements: 628-3823

SABLE
pour finition de terrain, patios, mortier et piscines.
Sablère Pierre Girard Inc.
842-5085

Dr Sarto Létourneau,
optométriste
examens de la vue
chez
SERVICE D'OPTIQUE ÉLITE LTÉE
Place Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-8396

Crédit Foncier
FIDUCIÉ CRÉDIT FONCIER

Depuis 1880, notre actif est passé à plus de \$1 milliard, investi à travers le Canada.

9 1/4%

Garanti pour 5 ans.
Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 10 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277
(M. Jacques Goulet, Mme L. Brulotte)
Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • London
• Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary
• Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

MEMBRE RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

l'éditorial

De la parole aux actes

Quand M. René Lévesque prit le pouvoir il y a huit mois, personne ne s'attendait, à commencer par le principal intéressé, que le reste du Canada se contenterait d'observer de loin, sans protester, la démarche du nouveau gouvernement, qui vise à accorder au Québec un statut d'Etat souverain.

La mobilisation des anglophones contre l'idée d'indépendance en général et contre le projet de Charte de la langue française en particulier constitue en fait une réaction normale et prévisible, de la part d'un groupe qui sent ses droits et privilèges menacés par l'abandon du statu quo.

Que ce groupe recherche et obtienne l'appui des têtes d'affiche des autres provinces et qu'il utilise tous les arguments à sa disposition pour combattre le projet péquiste, n'a rien de plus d'exceptionnel. La solidarité qui unit les anglophones de ce pays, surtout en période de crise, a été maintes fois exprimée dans le passé et l'occasion était trop belle pour ne pas l'exhiber à nouveau à la face de tous les Québécois.

Jusqu'ici, ces démarches sont de bonne guerre. Elles illustrent une fois de plus la liberté d'expression dont s'enorgueillissent tous les Canadiens, liberté qui consolide les institutions démocratiques. Là où la manœuvre

devient un peu grossière, c'est quand, sous le couvert de la vertu ou de la générosité, on se permet d'ériger l'hypocrisie en système.

C'est ce qui est en train de se produire avec les engagements subits que prennent les provinces, les unes après les autres, pour fournir aux francophones un enseignement dans leur langue. Quand, avec la loi 63, le Québec a choisi de garantir dans un texte législatif le libre choix du système d'enseignement, aucune autre province canadienne n'a pourtant emboîté le pas. Ce qu'elles considéraient normal et juste au Québec devenait impossible chez eux.

Subitement, parce que Québec décide non pas de détruire ou éliminer le réseau d'enseignement anglophone, mais plutôt d'en policer la progression, des provinces aussi "généreuses" avec leurs minorités que l'Ontario, le Nouveau-Brunswick ou l'Alberta clament qu'elles offriront un réseau d'écoles françaises si Québec laisse aux anglophones qui décident d'émigrer ici le libre choix dans la langue d'enseignement.

Si chacune de ces provinces au lieu de se trainer les pieds, offrait le début du commencement du régime que Québec continue de maintenir au service des anglophones, on

pourrait être tenté, par courtoisie, de prêter l'oreille à ce troc qu'elles proposent. Mais la réalité nous oblige à qualifier ce comportement de basement opportuniste. Qu'est-ce qui a empêché l'Ontario, dont la minorité française est aussi importante numériquement que la minorité anglaise du Québec, d'accorder à ce groupe un statut égal à la majorité anglaise depuis les cent dix ans que la province existe? Qu'est-ce qui l'empêche de le faire encore aujourd'hui?

Quant aux provinces maritimes, dont le comportement traditionnel n'a jamais favorisé, c'est le moins qu'on puisse dire, l'épanouissement de la culture acadienne, elles font montre de beaucoup d'audace en trouvant soudain des mérites à une politique d'égalité culturelle et linguistique au Québec, alors qu'elles n'ont pas encore eu le courage de l'appliquer chez elles.

Même les Québécois les plus tièdes à l'endroit du projet du Dr Camille Laurin éprouvent quelque gêne devant cette attitude des provinces voisines. Quand l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick se mêlent de donner des conseils sur les meilleurs moyens de traiter équitablement les minorités, il y a de quoi sursauter et se demander jusqu'où l'hypocrisie peut conduire les politiciens?

Heureusement, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, tout en flirtant avec l'idée de venir défendre les droits et intérêts des anglophones du Québec — a-t-il déjà pensé à faire de même pour les francophones d'Ontario? — ne pousse pas, comme certains politiciens anglophones, l'arrogance au point de contester la légitimité d'une législation qui limite la progression du secteur anglais. Il sait très bien que les citoyens québécois lui demanderaient d'en faire autant dans les autres provinces, ce qu'aucun Parlement fédéral ni aucun cabinet fédéral n'osera jamais faire.

La seule manière logique d'accueillir ces propositions d'égalité linguistique préconisées par les provinces anglaises, c'est de les inviter à appliquer chez elles ce beau principe, de manière à pouvoir juger sur place de leur bonne foi. En attendant par prudence, les Québécois ont intérêt à ne pas céder trop vite à ces belles invitations. Depuis 110 ans qu'elles y pensent, aucune autre province du Canada n'a encore trouvé le tour d'appliquer vraiment une politique d'égalité de statut entre anglophones et francophones sur son territoire. Ce n'est pas parce qu'elles chuchotent qu'elles sont prêtes maintenant à agir qu'il faut les croire sur parole.

Marcel PEPIN

revue de presse

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise.

Réveil brutal

The Toronto Star

L'extraordinaire leçon qui se dégage de la conférence de Destination-Canada, qui s'est tenue à l'Université York, c'est que beaucoup de Canadiens commencent seulement à prendre conscience des problèmes sous-jacents à la crise de l'unité nationale.

Les 500 délégués avaient été choisis comme étant largement représentatifs de chaque province. Il était évident que nombre d'entre eux n'ont porté aucune attention, en ces douze dernières années, aux Québécois qui devenaient de plus en plus mécontents de la confédération et attirés par le séparatisme.

Ils ont ignoré les débats sur le bilinguisme, les relations fédérales et la réforme de la constitution qui furent au premier rang de la politique et dont les moyens d'information ont beaucoup parlé; s'ils ne les ont pas ignorés, ils ne les ont pas pris au sérieux.

Mais si cette ignorance était déprimante, elle soulignait aussi la nécessité de cette conférence. Et ayant enfin commencé à parler avec sérieux et ouverture d'esprit des questions d'unité, les délégués ont témoigné d'un sentiment d'urgence et d'un enthousiasme qui manquait.

Enquête embarrassante

The Globe and Mail, Toronto

Les partis de l'Opposition ne sont pas satisfaits des termes du mandat de

la commission royale formée sur le tard par le gouvernement pour enquêter sur des méfaits possibles de la Gendarmerie royale du Canada. Ils voudraient que la commission soit clairement chargée d'enquêter sur toute collusion possible du solliciteur général et de ses prédécesseurs avec la police dans la commission d'infractions.

Ce serait donner à la commission des pouvoirs abusifs. Les trois commissaires, pensons-nous, pourront convoquer comme témoins tous les individus qu'ils voudront entendre. Le solliciteur général M. Francis Fox a dit en Chambre que ses deux prédécesseurs et lui-même pourront être convoqués; et une fois convoqués, on pourra sûrement les interroger sur la procédure par laquelle la GRC est responsable au Cabinet, et sur l'efficacité de cette procédure.

Le plus inquiétant dans les termes du mandat, c'est l'ordre du Cabinet que l'enquête "soit menée à huis clos sur toute question ayant trait à la sécurité nationale et toutes questions qui, dans l'opinion des commissaires, justifieraient le huis clos dans l'intérêt public ou dans l'intérêt de la vie privée des individus impliqués dans des cas spéciaux".

L'enquête sera embarrassante pour tous ceux qu'elle mettra en cause. A première vue, déjà, il y a eu des comportements douteux de la police en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick — des comportements sur lesquels on a fait le silence jusqu'à ce que la pression des partis de l'Opposition, de citoyens et même d'agents de la GRC les ait fait dévoiler. A moins que la commission soit très scrupuleuse en faisant en sorte que les audiences soient aussi ouvertes qu'en bonne conscience on

peut le permettre, le public soupçonnera de la dissimulation ou un effort pour "disculper le gouvernement tout en chassant les sorcières dans la GRC".

M. Lévesque dans son droit

The Calgary Herald

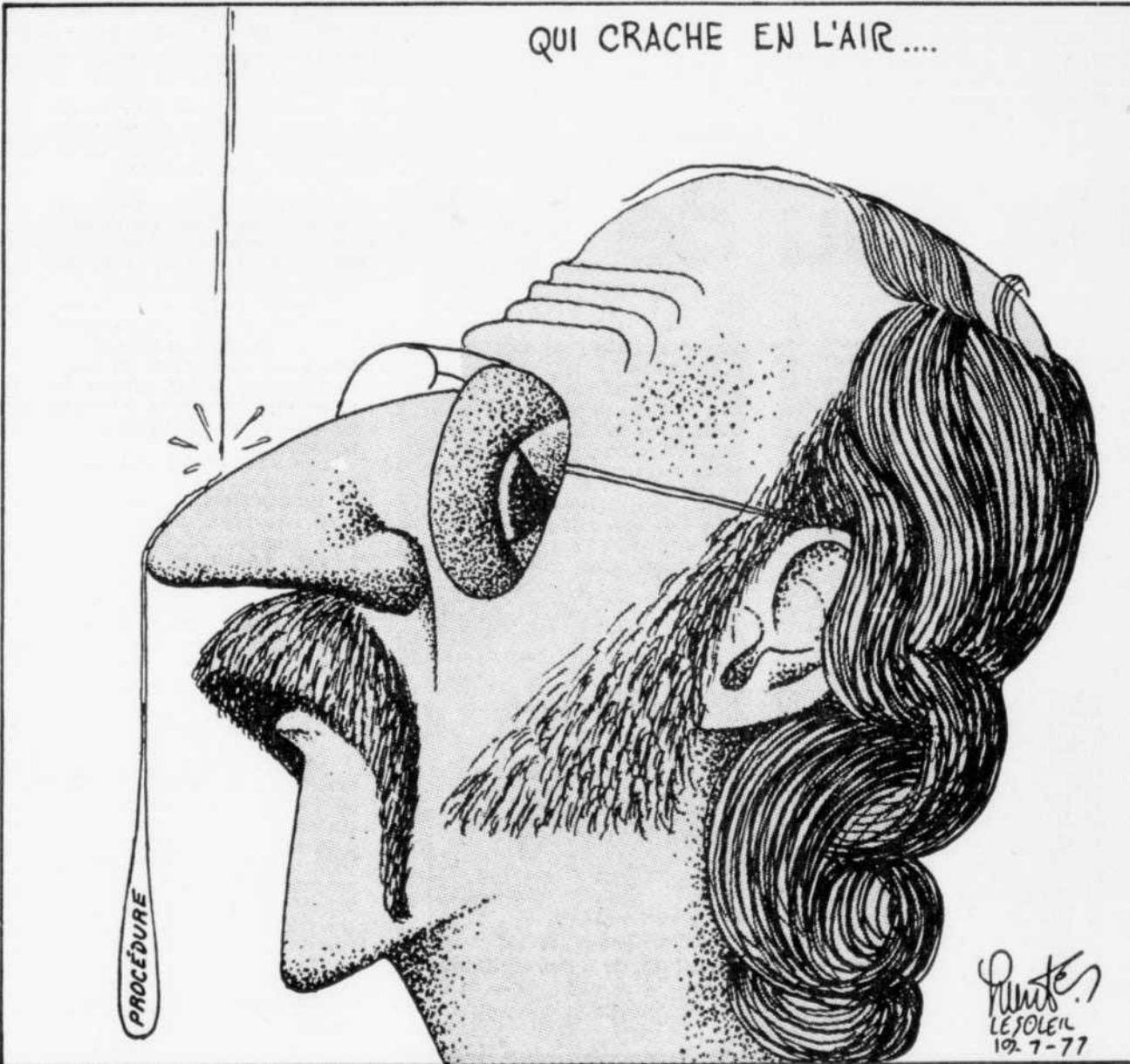
Le premier ministre René Lévesque était dans son droit quand il a rejeté une décision majoritaire du Parti québécois sur la question controversée de l'avortement.

Une majorité de délégués à un congrès du PQ ont exprimé leur appui à l'avortement sur demande. M. Lévesque a rapidement établi qu'il ne se sentait pas lié par ce changement dans le programme du parti.

C'est un bon point, dont M. Lévesque devrait se souvenir au moment où le PQ essaie de délier les liens du Québec avec le Canada, malgré l'absence d'un mandat de l'électorat.

Le processus démocratique commence, mais ne finit pas, avec les fidèles du parti qui ont tendance à prendre des positions idéologiques tranchées. Les gouvernements doivent répondre de leurs gestes à l'électorat et non seulement à une minorité de gens qui détiennent des cartes de membres d'un parti.

S'il en était autrement, la séparation du Québec serait déjà un fait accompli. Comme c'est là, le premier ministre Lévesque et ses collègues doivent encore franchir l'obstacle d'obtenir qu'une majorité de Québécois approuvent l'indépendance au cours d'un référendum à l'étendue de la province.



l'opinion des lecteurs

Une remarque inexplicée...

Madame Paule Leduc
Sous-ministre adjoint
Direction générale de l'administration
Ministère des Affaires sociales.

J'ai lu avec intérêt le reportage publié dans "Perspective" du 2 juillet et qui vous concernait. Il s'agit là d'une attention très flatteuse mais à mon avis tout à fait méritée.

Qu'il me soit permis de souligner avec regret une déclaration que le rédacteur de cet article vous attribue et dont je comprends mal le sens. Faisant allusion au changement de gouvernement du 15 novembre, vous dites: "On se dit que, peut-être, on pourrait réaliser des choses qu'on n'avait pas pu réaliser parce que ce n'était pas perçu de la même façon par l'appareil politique d'avant". Je ne peux me souvenir d'aucune proposition ou d'aucun projet que vous auriez formulé à mon attention alors que j'étais ministre des Affaires sociales et qui n'aurait pas eu de suite à cause de mon incompréhension ou d'une absence d'intérêt de ma part. Je me suis toujours efforcé d'obtenir et de conserver l'estime et la collaboration volontaire des hauts fonctionnaires avec lesquels j'ai travaillé comme membre du gouvernement. D'ailleurs, je peux à peine comprendre pourquoi vous auriez accepté de vous joindre à l'équipe de direction des Affaires

sociales au début de 1976 s'il en eut été autrement.

Je ne vous fais pas de reproche de vous être réjoui du changement de gouvernement le 15 novembre dernier. Vos préférences politiques ne concernent que vous seule. Toutefois, je ne suis pas certain que d'étayer ces préférences personnelles par le témoi-

Admiration!

M. le rédacteur en chef,

On vous écrit le plus souvent pour critiquer ceci et cela: le système d'éducation, la conduite des policiers, les politiciens, le coût de la vie, etc.

Eh bien moi, je vous écris pour vous faire part de mon admiration pour la magnifique réussite du boulevard Champlain. Cette jetée est vraiment splendide. Qu'on la prenne de l'est ou de l'ouest, c'est un enchantement. Si l'on part de Ste-Foy, on a la longue descente en courbe avec la double perspective des deux ponts, leurs piliers impressionnants où se posent comme deux gigantesques aimants, le jeu des vagues sur la rive, et l'on a tout le loisir d'admirer la rive sud et ses petites villes, St-Romuald, St-David, Lévis quand ce ne sont pas les bateaux au glissement lourd ou les

gnage d'une expérience de travail inexplicée (et pour moi inexplicable) était vraiment nécessaire à moins que le nouveau gouvernement n'attende de ses hauts fonctionnaires des preuves de loyauté politique qui n'étaient évidemment pas requises du gouvernement précédent.

Veuillez agréer, chère madame Leduc, l'expression de mon meilleur souvenir et de mes vœux de succès pour une carrière déjà brillante.

Le député du comté de St-Laurent
Claude E. Forget

voiliers légers comme des mouettes.

N'y a-t-il pas un certain charme dans les maisons vieillottes dont les gens, avec beaucoup de courage, ont agrémenté l'arrière-blessé. Boîtes à fleurs ici, hamac, verdure là. Et cette très charmante Marina où se balancent les yachts au repos.

Et l'adorable N.-D. de la Garde au pied du cap. Si l'on s'y adosse, on admire le fier Lévis qui brille de toute son audace.

Une seule ombre: les réservoirs d'huile. Mais pourquoi boudier cette venue au visage d'une si jolie femme? Pourvu que ce visage donne l'envie qu'on y pose ses lèvres?

Madeleine Drolet Létourneau
Sillery.

Publicité et sécurité

Monsieur Marcel Deschamps
Les Gels de l'air du Québec.

J'ai été fort surpris en lisant votre réplique au sujet de la publicité aérienne (parue dans LE SOLEIL du 7 juillet).

Vous avez presque compris mon propos; effectivement, je déteste la publicité qui me poursuit, celle qui m'agresse dans ma cour, car je ne suis pas libre de m'en soustraire comme c'est le cas pour les autres médias. De plus elle est bruyante et de mauvais goût. Je ne puis exercer mon libre choix. Vous saisissez la différence?

Quand vous parlez du droit des marchands à la publicité, j'en suis, en tant que ce droit "individuel" n'empiète pas sur le droit collectif à la paix et au silence. Vous faites la différence? L'affichage est réglementé à Sainte-Foy.

Je suis d'autant plus surpris, monsieur Deschamps, que votre prise de position va à l'encontre des objectifs poursuivis par votre association et définis dans votre charte, soit la protection de vos membres et par concordance, la protection du public. Et vous protégez très mal ces membres et ce public.

Un règlement aérien du ministre des Transports demande aux avions de voler, en région urbaine, à plus de

2.000 pieds au-dessus du plus haut point; cela pour permettre à l'avion qui aurait une panne, de se poser sans danger en dehors des zones d'habitation. Qu'arriverait-il à un monomoteur, tractant une affiche par surcroît, qui aurait une panne au-dessus de Sainte-Foy, à une altitude de 800 pieds-sol? Une telle pratique met en danger la vie du pilote et des citoyens.

Il y a aussi le danger que représente un avion publicitaire, volant sans plan de vol, dans une zone d'atterrissage. Vous ne trouvez pas que ça augmente le risque de collision et

occasionne un supplément de travail aux contrôleurs? Ce sont des conditions de travail que votre association doit sauvegarder.

Voyez-vous, monsieur Deschamps, "je n'en ai pas contre la publicité tout court": même que votre association a réussi à m'atteindre grâce à un de ses dossiers chauds, et cela sans utiliser la publicité aérienne.

Yvan Robitaille
Sainte-Foy.
Jean Beaudoin
Sainte-Foy.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Directeur de l'édition:
Marcel PEPIN

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

REDACTION
647-3394

L'Ouganda vu par le conseiller du président

C'est Idi Amine ou le chaos...

par Gerald Utting

La seule alternative en Ouganda est la dictature d'acier d'Idi Amine Dada ou une guerre civile entre les tribus.

Telle est du moins l'opinion de Bob Astles, ancien citoyen britannique qui a opté pour la citoyenneté ougandaise.

Bob Astles est un petit homme de 52 ans, qui, semble-t-il, conseille Amine sur toute chose. Il est considéré en Ouganda comme l'émancipateur grisé du président. Sa femme, une Ougandaise, est aussi ministre de la Culture dans le gouvernement d'Amine.

Ses relations avec Amine ressemblent plus à de l'amitié qu'à une allégeance. Mais il ne contredit pas souvent son chef...

Depuis 24 ans qu'il est en Afrique orientale, il s'est toujours occupé de l'action policière et "anti-corruption".

Astles semble avoir lu tout ce qui a été écrit sur l'histoire de l'Afrique orientale. Selon lui, la prise de pouvoir par le maréchal Amine, en 1971, et les actes qui en découlèrent sont justifiés par l'histoire du pays. En Ouganda l'armée est la seule organisation nationale.

La seule organisation nationale

L'Ouganda est un pays dont les frontières ont été tracées par les Britanniques et où vivent des dizaines de tribus toutes jalouses les unes des autres, avec, derrière elles, des siècles d'affrontements sanglants. On y parle 300 dialectes.

Il existe une tradition de lutte entre chrétiens et tribus païennes et même entre différentes communautés chrétiennes.

Le peuple Buganda est l'un des éléments majoritaires du pays.

Kampala, aujourd'hui capitale de l'Ouganda, appartenait au royaume de Buganda. Le palais royal (du

Kabaka: le roi) existe toujours à Kampala, malgré l'exil de la famille royale.

C'est en 1961 que la Grande-Bretagne accordait son indépendance à l'Ouganda. Kabaka Mutesa (surnommé par les Britanniques le roi Freddy) devait en être le président tandis que Milton Obote, un politicien d'une tribu du nord occupait le poste de premier ministre.

Tensions

Des tensions existaient entre le Buganda et le reste du pays depuis qu'en 1953, Kabaka Mutesa avait suggéré aux Britanniques la possibilité d'une séparation de son royaume d'avec le reste de l'Ouganda pour former une nation indépendante.

Buganda représentait le tiers des 12 ou 13 millions de personnes vivant sur les 10.000 milles carrés que couvre l'Ouganda.

La constitution d'indépendance prévoyait que les quatre royaumes traditionnels du pays — Buganda, Ankole, Toro et Bunyoro — formeraient une fédération.

Amine, premier officier noir du King's African Rifles, devint le commandant de l'armée de l'Etat indépendant.

En 1966, en suspendant la constitution, Obote annonçait la fin du royaume et se proclamait président de la nouvelle République.

Devant la résistance du Buganda, les troupes d'Amine prirent d'assaut le palais du roi et forcèrent celui-ci à l'exil; il devait mourir à Londres en 1969.

Le premier ministre Obote dut à son tour se réfugier à Dar Es-Salaam, en Tanzanie, à la suite du coup d'Etat militaire de 1971 au cours duquel Amine s'empara du pouvoir.

En 1972, Amine procéda à l'expulsion de 50.000 Asiatiques dont la plupart résidaient dans la capitale d'Ouganda. Beaucoup de Noirs préféraient, à la suite de cette action, de graves problèmes économiques. En

effet, ce sont les Asiatiques qui dominaient le monde des affaires. Près de 5.000 d'entre eux se réfugièrent au Canada dont 2.000 en Ontario (500 d'entre eux dans la capitale).

Pas de choix

Pour Astles, le seul autre choix qu'une dictature de l'armée était le chaos. "L'armée, avec la police est la seule institution qui regroupe des membres de différentes tribus. Et c'est la seule qui soit assez efficace pour faire fonctionner les services publics dans le pays."

"Si l'armée n'avait pas pris le pouvoir, le pays serait tombé sous la domination d'un groupe et cela aurait engendré des luttes tribales et de grandes effusions de sang comme ce fut le cas au Nigeria et au Congo après l'indépendance."

"La guerre du Biafra où une tribu a essayé de se séparer du Nigeria a entraîné la mort de deux millions de personnes."

"Mais la presse britannique préfère publier des mensonges plutôt que parler des véritables problèmes de l'Ouganda."

"Le gouvernement du président Amine essaie de bâtir une véritable nation mais il ne reçoit aucun encouragement de l'extérieur."

"L'armée gouverne le pays pour éviter un retour à ce qui existait avant." Et Astles me raconta comment le Parlement de Buganda choisissait son roi: "Il se réunissait et choisissait le fils du roi défunt qui semblait le plus apte à gouverner. On se saisissait ensuite de ses frères et qu'on laissait mourir de faim au fond d'un puits. Ainsi, le sang royal n'était pas répandu."

"Et on supprimait tout risque de guerre civile."

Pas un dictateur

"Le président Amine ne gouverne pas seul. C'est un petit



Le président Idi Amine Dada

groupe d'officiers, de NCO (non commissionned officers) et même de civils près de l'armée qui se réunissent avec Amine pour décider des choses à faire et des objectifs nationaux à poursuivre.

"Ce sont des hommes dévoués, de véritables patriotes", devait ajouter Astles.

A ces arguments, on pourrait toutefois répondre que l'armée est devenue une sorte de tribu qui domine le pays par la force.

Certaines estimations ont révélé que le nombre de gens tués sous le régime d'Amine s'élevait à 400.000. Difficile à croire quand on songe que l'armée ougandaise ne compte que 10.000 soldats qui au-

raient dû pour ce faire tuer 40 personnes chacun. C'est beaucoup pour des gens qui n'ont ni l'équipement ni l'efficacité des nazis pour mener à bien une telle extermination.

La peur des citoyens de Kampala était telle en 1972 que je n'exclus tout de même pas l'existence des rapports faisant état de dizaines de milliers d'assassinats.

Une armée folle à lier

Les soldats de l'armée ougandaise jouent au rugby et au soccer. Ils aiment la boxe et l'athlétisme. Ils jouent même au cricket, m'a-t-on dit.

A en croire la version de l'histoire de l'Ouganda telle que la raconte Astles, l'armée ougandaise descendrait de soldats nubiens envoyés du Soudan sous Emin Pasha, il y a plus d'un siècle, et que la rébellion des Mahdi aurait isolés de l'Egypte et de ses suzerains britanniques.

Amine descendrait donc de ces ubiens. Fils d'un policier, il est né à la caserne de la police à Kampala.

Après le départ des Anglais, en 1962, il se trouva soudain puissant.

C'est ainsi qu'un groupe d'hommes venus de tous les coins d'un pays traditionnellement divisé en tribus se retrouveront bientôt les maîtres du pays.

Provenant tous de familles pauvres, sans éducation; les meilleurs n'auraient pu briguer, sous la domination britannique, autre chose qu'un grade de sergent-major.

Leur tribu

Ils ne vivent plus en tribu, ou plutôt, l'armée était devenue leur tribu avec sa musique et ses uniformes britanniques, sa règle de conduite héritée de l'armée anglaise et ses coutumes qu'ils auraient adoptées.

Ils se sont mis à ressembler à des soldats de sa Majesté, mais au fond, ils restaient des Africains

méprisant les hommes d'affaires et les politiciens qui dirigeaient le pays.

Puis l'armée prit le pouvoir, et ces hommes qui savaient saluer, marcher ou se battre, mais n'avaient aucune idée de ce qu'était la culture, l'économie ou le droit devinrent les juges des arts et des lettres, les maîtres de tout.

Ils durent, pour ce faire, écraser la vieille aristocratie tribale, les hommes d'affaires ou les universitaires, leurs rivaux, qui représentaient un danger de destruction

pour cette nouvelle idée importée d'Europe, l'Etat lui-même.

L'armée c'est la nation

En Ouganda, l'armée c'est la nation. Une nation composée d'hommes qui ont assimilé deux courants de culture pour former une étrange société militaire pendant que le reste de la population même encore une vie tribale.

La vie sur la base militaire ougandaise est une version assez pathétique du style de vie militaire britannique.

Comme un morceau de l'armée britannique qui se serait séparé du courant principal pour suivre son propre cours étrange et sinistre.

Les soldats ressemblent à des soldats coloniaux anglais, le langage officiel dans l'armée est l'anglais. Les ordres sont donnés dans cette langue mais les hommes parlent le swahili entre eux.

Le salut est anglais, mais les armes sont russes.

Nous sommes tous frères

Les soldats que j'ai rencontrés aimaient manifestement le président Amine. Mais je suppose que ceux qui ne l'aimaient pas ont dû être éliminés au nom de l'unité militaire, autrement, l'unité nationale.

"Il nous traite tous comme ses frères, me dit l'un d'entre eux, il joue même de l'accordéon pour nous et nous chantons ensemble."

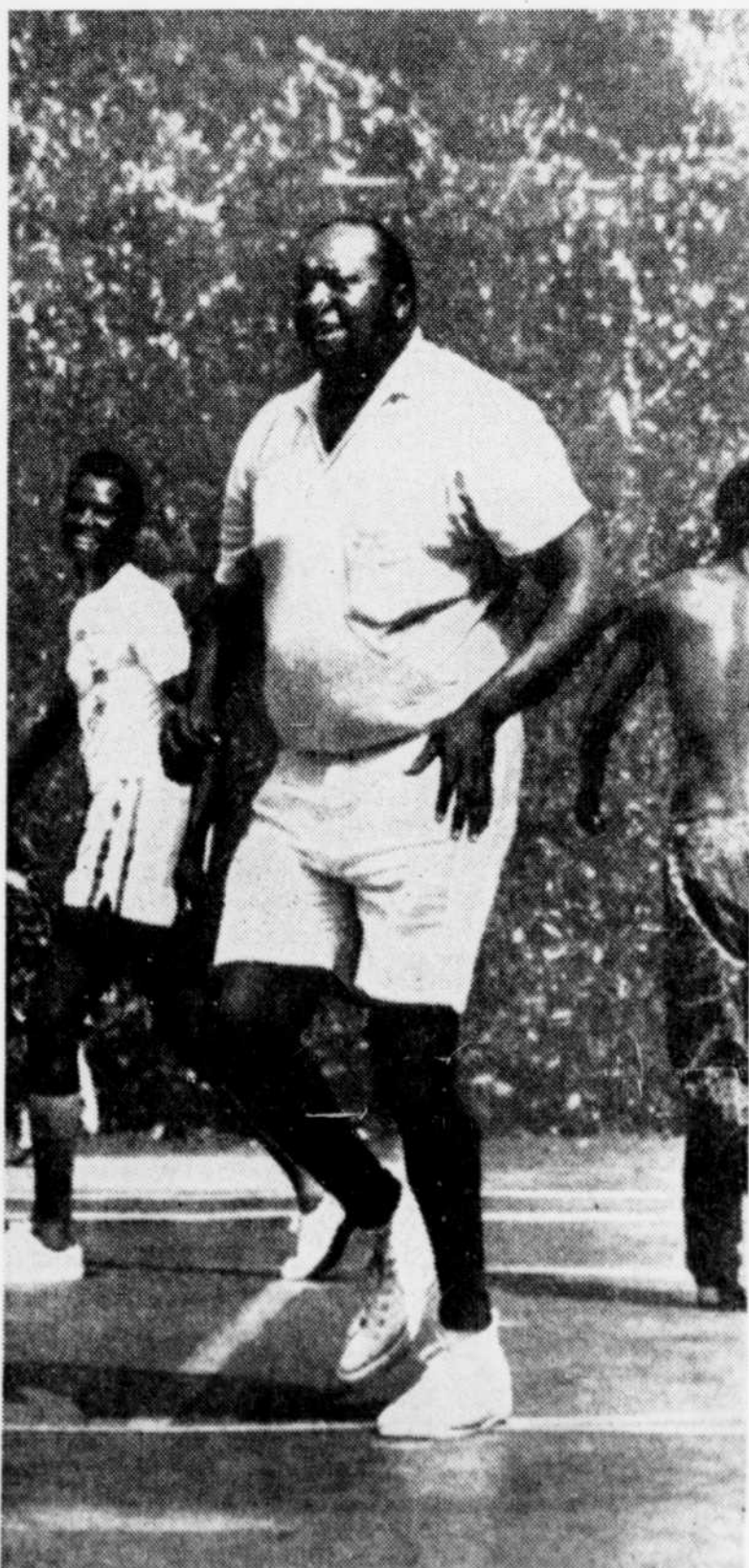
L'armée est le produit de deux cultures souvent incompatibles: ses membres ne sont qu'à une génération du tribalisme. Ils sont équipés d'armements modernes qui auraient pu décimer les armées de Napoléon. Leur organisation sociale est et restera figée. Et s'ils ont l'air plus britanniques, c'est que celle-ci a évolué au cours des dernières années tandis que l'armée ougandaise se maintenait comme au temps de la colonisation.

A n'en pas douter, le pays et l'armée d'Amine sont fous à lier.

— FIN —

Copyright 1977

Tous droits réservés au Toronto Star et au SOLEIL.



Idi Amine pratiquant en vue d'une partie de ballon-panier avec ses soldats.



MM. Daigneault et L'Ecuyer donneront leur démission

(PC) — Le directeur de la police montréalaise, M. René Daigneault, et le président du Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal, M. Paul-Emile L'Ecuyer, ont informé le ministre de la Justice du Québec qu'ils avaient l'intention de démissionner.

Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a déclaré à l'Assemblée nationale, hier, que MM. Daigneault et L'Ecuyer demeureront en fonction jusqu'à ce que l'on ait adopté une loi destinée à réorganiser le service de police de Montréal.

Le ministre déposera la loi en question, cette semaine, à l'Assemblée nationale.

M. Bédard a nié avoir de-

mandé aux deux intéressés de démissionner, bien qu'il reconnaisse leur avoir adressé une lettre ad hoc à signer.

Selon le ministre, les intéressés ont exprimé leur in-

tention de démissionner, lors des pourparlers sur la réorganisation de la police qui se sont engagés en février. Il a ajouté que MM. Daigneault et L'Ecuyer avaient fait beaucoup pour intégrer les diver-

ses forces policières de la Communauté urbaine.

Selon les indications déjà connues, la nouvelle loi entraînerait l'élimination du conseil de sécurité publique,

qui supervise les 5.200 hommes de la CUM, et à sa place, on retrouverait un nouvel organisme constitué de trois représentants des municipalités de banlieue, trois de la ville de Montréal et un repré-

sentant nommé par le gouvernement.

Les réactions des maires de banlieue sont favorables, jusqu'ici. Pour sa part le maire de Lachine, M. Guy Descary, a déclaré que le

désir de voir accroître l'importance des municipalités semble en voie de se réaliser. "Nous sommes heureux de l'initiative du gouvernement péquiste", a dit M. Descary.

Du côté de l'administration de la métropole, les commentaires tardent à venir. Un représentant a laconiquement déclaré qu'on semblait faire montre de bonne volonté dans la solution des problèmes de la CUM.

Pénitencier aménagé à La Macaza

OTTAWA (PC) — Une nouvelle institution à sécurité minimale, pouvant accueillir 110 détenus, ouvrira ses portes vers la mi-août, à La Macaza, à quelque 120 milles au nord de Montréal.

Le ministère du Solliciteur général du Canada vient en effet d'acheter un terrain de 463 acres, près de l'Annonciation, qui logeait autrefois le centre éducatif et culturel pour les Indiens et les Inuit du Québec, le collège communautaire Manitou.

Le complexe de La Macaza était à l'origine une base de missiles BOMARC. C'est en 1973 que le ministère des Affaires indiennes et du Nord s'en est porté acqureur.

Les installations qui sont maintenant partiellement ou complètement équipées comprennent un centre médical, le centre des loisirs, les dortoirs et les ateliers.

Selon le ministère du Solliciteur général, on offrira des programmes de formation dans les métiers comme la menuiserie, la plomberie, l'électricité, la mécanique automobile et l'imprimerie.

Par ailleurs, on a indiqué que le ministère a entrepris des démarches auprès du ministère des Terres et Forêts du Québec afin de doter cette institution de programmes de travaux forestiers pour les détenus.

"Un tel programme se veut le premier d'une série pour le Québec et constitue la mise en oeuvre d'une des recommandations du récent rapport du sous-comité de la Chambre des Communes qui a enquêté sur l'état des pénitenciers au Canada", affirme le communiqué émis par le bureau de M. Fox.

D'autre part, le ministère prévoit l'embauche d'une quarantaine d'employés qui seront recrutés dans la région de l'Annonciation.

Un porte-parole du bureau du solliciteur général a indiqué que ces personnes suivraient des cours intensifs à l'école du ministère à Montréal.

Disparu...

par Richard LUPIN

Un bambin de trois ans et demi, Jean-Philippe Plourde, a causé tout un émoi, bien malgré lui d'ailleurs, hier après-midi au lac Delage, situé à une quinzaine de milles au nord-ouest de Québec.

L'enfant avait échappé temporairement à la vigilance de sa gardienne, Linda Pelletier. Celle-ci craignait la pire — la forêt toute proche et le lac un peu plus loin — ne perdait pas une minute pour alerter d'abord les voisins et plus tard la Sûreté du Québec.

Entre-temps, une sage dame avisa Linda de faire des fouilles plus serrées dans la maison même. Et là on découvrit — devinez qui — le petit Jean-Philippe qui roupillait doucement... dans le fond d'une garde-robe.

Escomptes par tout le magasin!

GRANDE

VENTE

INVITATION
SPECIALE
à tous ceux qui
ont déménagé...

Venez profiter de nos prix extraordinaires pour meubler à neuf votre nouvel appartement ou votre maison.

Des rabais de

15% à 30%

SUR TOUS LES MEUBLES PORTANT
UNE ETIQUETTE ROUGE
EN MAGASIN

PLACE AUX
NOUVEAUX MEUBLES!

IL NOUS FAUT VENDRE POUR
FAIRE PLACE AUX MODELES
DE LA COLLECTION 1978!

A vous d'en profiter!
LIVRAISON IMMEDIATE

40%

DE REDUCTION SUR
QUELQUES MOBILIERS
DE SALON

(échantillons de plancher)

HEURES D'AFFAIRES:

Lundi, mardi, mercredi, de 9h00 à 17h30. Jeudi
et vendredi, de 9h00 à 21h00. Samedi, fermé.

Votre magasin **prestige** à Québec.

J.O. FISET INC.

55 SUD, DORCHESTER - TEL.: 525-6101



Il avait payé cet avion \$1,800, en 1951. Aujourd'hui, il en vaudrait \$7,000, "avec un peu de chance"...

Roger Demers, "chevalier du ciel" québécois d'abord!

D'une nature timide et réservée, le chevalier de l'air Roger Demers ne se doutait pas, il y a deux ans, que son combat pour la francisation du ciel québécois prendrait une tournure carrement politique.

"On ne choisit pas toujours son terrain de bataille", dit-il. Jusqu'au vif ressac anglophone, il avait cru en une négociation rationnelle entre les seuls organismes canadiens d'aviation civile pour solutionner le problème.

"Je n'ai pas d'intérêt personnel dans ce dossier. Je n'ai pas d'ambition politique, ne cherche ni un tremplin ni une fiolle. Et je suis très heureux dans le métier que je fais. Tout au plus ai-je un bout de chemin à parcourir pour une Cause que je crois juste. Quand ce sera terminé, je passerai à autre chose. C'est un peu ce qui désarçonne les observateurs, qui ne parviennent pas à faire le joint entre l'AGAQ et moi."

A 52 ans, son humour discret et

même ses rides le rajeunissent. Il garde la ferveur des débutants. L'Association des gens de l'air (AGAQ) qu'il préside, c'est son bénévolat. Il gagne sa vie comme chauffeur de taxi aérien des politiciens et technocrates du Québec. L'un des premiers pilotes du "Jet-à-Lesage", en 1965, il est aussi l'un des pionniers de l'espace aérien d'ici.

Esprit aventureux

D'une famille de sept enfants, de Charlesbourg, dont le père était lui-même fonctionnaire provincial, Roger Demers développe, très jeune, le goût de l'aventure. Il dévore les St-Exupéry et Mermoz, va à l'ancien aéroport du Bois Gomin, a en mémoire la visite de Lindbergh et la destinée du dirigeable R-100.

Il n'en faut pas davantage pour qu'il s'enrôle, à 18 ans, dans l'aviation militaire, comme technicien en moteurs d'avions, l'aboutissement logique de son séjour à l'ancienne École

technique de Québec, boulevard Langelier.

Il rêve à l'Europe. Mais la guerre, il la vit à Bagotville, puis à Dartmouth (N.-E.). "Déçu" qu'un trop-plein de volontaires en lice rende son départ impossible. Le conflit linguistique est déjà "criant" à l'époque. Roger Demers ne s'en formalise pas la guerre ayant de ces nécessités extérieures qui mettent en sourdine les déchirements intérieurs.

Après la guerre, une aviation civile balbutiante et aux emplois limités n'a cure de lui. A 25 ans, on lui dit qu'il est trop vieux d'une année! "Bizarre", dit-il. Il lui faut donc gagner sa croûte ailleurs comme technicien en électronique, jusqu'à l'obtention de son brevet privé de pilote, en 1950.

Avion privé et brousse

C'est à cette époque, selon lui, que le fédéral a "manqué le bateau" face à l'égalité des deux langues. Car les tours de contrôle vont remplacer les jeux aphones de lumières, et le bilinguisme d'ailleurs enrayé la crise viscérale d'aujourd'hui.

Pour compléter ses 200 heures de vol nécessaires à l'obtention d'un brevet commercial de pilote de ligne, son ambition, il achète un Fleet Canuck à deux places, en toile, subvient à ses besoins à titre de technicien à Air-Rimouski (maintenant Québecair).

"C'était le seul avion privé de l'Est du Québec. On me prenait pour un millionnaire. Mais il faut dire que je n'avais pas d'automobile, que cet avion me coûtait le même prix (\$1,800), que des copains de la compagnie l'entretenaient..."

L'année suivante, Demers devient pilote de brousse pour les Ailes du Nord, à Sept-Îles, pendant tout un hiver. "Il fallait bien commencer quelque part", comme homme-à-tout-faire...

Il véhicule Indiens de la Basse Côte-Nord, charge les bagages, vend les billets, parachute le courrier par l'orifice de l'appareil, s'improvise mécanicien, couche là où il peut, car il n'y a pas d'hôtel, pas de rapports de météo. A ski, son avion atterrit dans les plaines, sur "les bouts de lacs gelés".

"C'était très dur mais enrichissant. Des traîneaux à chiens venaient à la rescousse. Les gens qui vivaient dans des conditions pitoyables insistaient, chaleureux, pour nous héberger ou partager leurs repas..."

Maritimes et Québecair

Au cours des deux années subséquentes, il pilote un transporteur régional de Maritime Central Airways, qui dessert les Maritimes depuis l'Île-du-Prince-Édouard. Il transporte les passagers et du matériel pour la construction de la première ligne de radar.

Après quoi, il revient à Air-Rimouski, voit s'ériger la ligne Dew dans le Grand Nord, son employeur étant le seul qui véhicule du monde jusqu'à 1,600 milles au nord de Mont-Joli. C'était "long, fatiguant, aventureux" d'aller dans ce nouveau monde vierge, "démessuré".

"Avec un avion sans turbines, on partait pour 20 heures, à 40 sous zéro. Fallait avoir le feu sacré! Les St-Exupéry sont les véritables pionniers de l'aviation. Mais les Québécois furent aussi les pionniers du Nouveau-Québec, de l'Arctique canadien."

Au terme de neuf années avec Québecair, d'un "révolutionnaire" conflit syndical, dont il est le centre, avec la famille Brillant, qui possède avions, médias, tout dans le Bas du

Fleuve, Roger Demers juge qu'il est temps de... changer d'air!

Le défilé de l'Etat

De l'aéro-club sont sortis 70 pilotes, dont lui et d'autres ont jeté les bases là-bas. Plus politisé que jamais par un conflit "où on s'est fait embarquer à 100 milles à l'heure", militant dans divers mouvements professionnels, sociaux et éducatifs, il revient à Québec, en 1961, séduit par une manifestation "pragmatique" de la Révolution tranquille, le Service aérien du Québec.

Ce service, on le crée de toutes pièces. Demers milite aussi dans le Syndicat des fonctionnaires, pour son groupe, se familiarise avec les avions-citernes CL-215, devient pilote-instructeur pendant trois ans, noue avec l'establishment gouvernemental qui voyage à bord du réactif à Lesage ou des appareils plus conventionnels.

"Au début, c'était un long voyage que d'aller à Toronto ou au Nouveau-Québec. On apprenait à mieux connaître politiciens et fonctionnaires. Je côtoyais les premiers ministres trois fois par semaine ou davantage entre Québec et Montréal. Les passagers ont tous le même rang social en l'air..."

Il poursuit ce travail aujourd'hui, se fait remplacer par des collègues lorsqu'il doit s'absenter pour l'AGAQ. Ses accointances avec le monde politique ne nuisent-elles pas aux tractions de l'AGAQ avec le pouvoir fédéral?

"Non", dit-il, "car le transport à toute heure du personnel de l'Etat est



Avec le premier ministre Daniel Johnson, en 1967. "Les passagers ont tous le même rang social en l'air..."

d'une indiscutable nécessité qui a sa contrepartie outaouaise. Et les CL-215 profitent à tout le pays!"

L'opinion publique d'abord

Son engagement à l'AGAQ est la résultante de sa lente évolution professionnelle, syndicale, socio-économique. "On plonge ou on ne plonge pas? Et quand on passe à l'action, il est impossible d'en prévoir la nature exacte. Le moment était propice en 1975. On m'a demandé d'embarquer et j'ai embarqué..."

A-t-il des maîtres à penser? "Difficile à dire. Je pense qu'il s'agit d'une évolution personnelle normale. Outre les grands aviateurs, des collègues, des amis nous influencent qui ne sont pas connus du grand public. Et je ne pense pas qu'il soit présomptueux d'admettre qu'un gars comme René Lévesque, depuis sa carrière à la télévision, a une influence très marquée sur ses compatriotes..."

Roger Demers convient que des politiciens ont personnellement tiré profit de la bataille des Gens de l'air. "C'est indéniable mais secondaire pour nous, pourvu que la Cause avance. C'est l'opinion publique qui fait marcher les politiciens. On l'a sensibilisée à notre problème. J'ai bon espoir que la crise va se régler avant la fin de l'année."

Si l'attente se prolonge, l'AGAQ risque elle-même de perdre des plumes à la base. A son congrès de mai, convoqué pendant la diaspora saisonnière des Gens de l'air, à peine 70 des 1,700 membres de l'association brillent par leur présence. De ce

nombre, une dizaine claquent la porte, exaspérés par l'abîme bureaucratique et juridique où s'enlissent les Gens de l'air et qui réclament un "coup d'éclat", le 24 juin.

Roger Demers reconnaît que les assises auraient dû se tenir un mois plus tôt. Par ailleurs, il se dit aussi exaspéré que les dissidents mais tout autant désireux de pondérer cette impatience dans la légalité, au nom de la stratégie. "Il faut écarter les recours juridiques pour faire la preuve de notre bonne foi. Sinon la population nous prendra pour des extrémistes, des gens trop pressés..."

Demain, les loisirs

Le président de l'AGAQ entreprenait la lutte des Gens de l'air peu après la mort de son benjamin de fils, atteint d'insuffisance rénale à 13 ans. Ses quatre autres enfants, dont le plus jeune a 18 ans, réduisent considérablement ses obligations familiales. L'air peut donc remplir sa vie.

A moins d'une défaillance au niveau des examens médicaux nombreux et sévères, préalables à son autorisation de voler, il lui reste huit bonnes années de pilotage. Mais après?

"Je pense beaucoup aux loisirs. J'aimerais faire du vol à voile. (Il corrige ensuite ce lapsus par "de la voile" qui ne s'applique plus aux planeurs). J'ai suivi un cours de voile au Club de yacht de Québec. C'est l'équivalent d'un cours de pilote privé. La navigation maritime et la navigation aérienne sont proches parentes..."



A Dartmouth, en Nouvelle-Ecosse, en 1945. "J'étais déçu de ne pouvoir aller sur le front européen..."



"Je n'ai pas d'intérêt personnel dans ce dossier... Je suis heureux dans le métier que je fais..."

Le projet de loi restreignant l'usage des armes à feu, adopté en troisième lecture

OTTAWA (PC) — Le projet de loi resserrant l'usage d'armes à feu et réduisant les restrictions sur l'utilisation de la surveillance électronique par la police a été adopté en troisième lecture, hier soir, aux Communes.

Le projet de loi ne requiert maintenant que l'approbation du Sénat et la sanction royale pour devenir loi.

Les députés créditistes ont forcé les parlementaires à tenir un vote sur ce projet de loi en refusant de passer à d'autres questions.

Plus tôt, la Chambre semblait disposée à ne pas tenir de vote sur la loi sur le contrôle des armes à feu jusqu'à aujourd'hui. Mais, à cause de la décision créditiste, les sonneries appelant les députés pour le vote ont tinté pendant 60 minutes.

Le néo-démocrate Max Saltzman (Waterloo-Cambridge) s'est joint aux libéraux pour faire adopter la loi, tandis que 30 conservateurs, huit néo-démocrates et deux créditistes votaient contre.

Dans l'après-midi une der-

nière tentative visant à retarder le projet de loi a été défermée par la majorité gouvernementale.

Un amendement néo-démocrate prônant un nouvel examen du projet de loi par un comité des Communes a été défermé par 88 voix contre 45.

Les libéraux ont été les seuls à voter contre l'amendement qui aurait retardé le passage du projet de loi pendant un mois au moins.

Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a ouvert le

débat du projet de loi en troisième lecture, hier, et a suggéré qu'une fois la loi adoptée par les Communes et envoyée au Sénat, on devrait en retarder la sanction royale sur les clauses portant sur l'émission des enregistrements d'arme jusqu'en juillet 1978 afin de donner le temps à toutes les parties intéressées de se faire entendre sur cette question controversée.

Quant aux autres clauses, M. Basford a recommandé que la sanction royale leur soit donnée dès que le Sénat

aura terminé ses débats sur le projet de loi.

Les progressistes-conservateurs estiment que le gouvernement Trudeau a fait fausse route.

La critique de la Justice, Eldon Woolliams, a accusé les libéraux de faire de la politique "avec le meurtre et l'assassinat de policiers".

Un contrôle accru des armes à feu ne réduira le nombre des actes criminels posés avec des armes à feu.

Le gouvernement espère

de son côté réduire le crime en forçant les propriétaires d'armes à feu d'obtenir un certificat d'acquisition d'armes.

La police pourra saisir sans mandat des armes dans certains cas particuliers.

La police, également, pourra effectuer une surveillance électronique pendant 60 jours. Antérieurement la période allouée par les tribunaux pour une telle surveillance est de 30 jours.

Dégâts de \$25,000 causés par l'orage à l'Hydro-Québec

par Richard LUPIN

Les dommages causés aux installations de l'Hydro-Québec, à la suite de l'orage qui s'est abattu sur la région dimanche, se chiffrent à plus de \$25,000. Plus de 30,000 abonnés auraient à un moment ou l'autre été privés d'électricité.

C'est ce qu'apprenait au SOLEIL M. Michel Dubé, agent d'information au service des relations publiques de l'Hydro-Québec. La foudre aurait notamment mis hors d'état de fonctionnement 32 transformateurs, sans compter la destruction de nombreux poteaux et fils électriques.

Cependant, hier midi, tout était rentré dans l'ordre.

Autres dommages

Par ailleurs, M. Yves Marchand, directeur du service de l'aqueduc à l'hôtel de ville de Québec nous confiait, lors d'un entretien téléphonique, que de nombreuses plaintes de dommages avaient été adressées depuis hier aux services municipaux. Il s'agirait de sous-sols inondés, de dégâts causés à la propriété à la suite de la chute d'arbres, de routes défoncées, etc...

Invité à évaluer l'ampleur de ces dommages, M. Marchand a toutefois admis qu'aucune compilation n'avait été faite jusqu'à maintenant.

Quant aux amateurs de fraises, ils pourront dormir en toute tranquillité. L'orage ayant été particulièrement violent à l'île d'Orléans, on aurait pu craindre le pire. Mais plusieurs "gros" producteurs de l'île nous ont confirmé que leurs récoltes n'avaient pas subi de dégâts importants.

Version de M. Météo

M. Laurent Foucreault, du service de l'environnement atmosphérique nous déclarait hier, lors d'un entretien téléphonique, que l'orage de dimanche n'avait pas établi de "records". Le météorologiste, dont l'observatoire est situé à l'aéroport de Québec à Ste-Foy, a ajouté que malgré la précipitation importante — près de 25 millimètres en deux heures — les rafales de vent et l'intensité électrique étaient relativement normales.

M. Foucreault en a profité pour signaler la présence d'autres orages qui auraient lieu plus tard dans la semaine. Toutefois, leur intensité n'atteindrait pas celui que la région de Québec vient de connaître.

Un jeune homme a tué son frère à coups de hache

THETFORD MINES — Le coroner, Jean-Marc Langlois a tenu un adolescent de 17 ans, criminellement responsable de la mort de son frère, âgé de 19 ans, tué à coups de hache alors qu'il sommeillait durant la nuit du 1er au 2 juillet dernier.

L'enquête s'est déroulée au vieux palais de justice de Sherbrooke. Le jeune homme est détenu au Relais Saint-François, à Sherbrooke, en attendant qu'une accusation de meurtre soit portée contre lui.

L'adolescent dont on doit taire le nom pour le moment, a expliqué durant son témoignage qu'il avait commis son acte pour se débarrasser d'un frère indésirable, harcelant, qui incommodait tout le monde. "Je ne pouvais plus l'endurer; j'étais fatigué de lui", a-t-il dit.

Le témoin important a précisé que son frère l'obligeait souvent à l'accompagner dans ses sorties parce qu'il n'avait pas d'argent et avait besoin de son automobile dans ses déplacements.

Quelques heures avant le drame, le duo avait participé à une soirée autour d'un feu de camp. L'adolescent a déclaré qu'il n'avait pas consommé de boissons alcooliques mais que son frère était dans un état d'ivresse avancé, qu'il avait importuné plusieurs personnes, et reçu des claques sur la g... "Il répétait sans cesse qu'il se vengerait le lendemain en brisant les membres de son assaillant", a-t-il dit.

De retour au domicile, des cris de pleurs attirèrent l'adolescent à l'extérieur. Trouvant un enjoliveur de roue, il alla le déposer dans le garage. C'est là qu'il prit une hache et se rendit dans la chambre où son frère dormait. "J'étais là devant lui. Je tenais la hache dans mes mains et je réfléchissais, me remémorant toutes les menaces qu'il avait proférées, puis j'ai frappé."

Selon le jeune témoin, son acte ne fut pas prémédité bien que l'idée de tuer son frère lui avait effleuré l'esprit une semaine plus tôt. "C'est une affaire qui devait se terminer ainsi", a-t-il soutenu.

Motard tué

Un motocycliste a été victime d'un accident de la route, hier soir, dans la région de Rimouski.

Jacques Rioux, âgé de 24 ans et demeurant à Luceville, dans le comté de Rimouski, est décédé vers 20h15 à Sain-

te-Luce, quelques minutes après que sa moto eut entré en collision face à face avec un véhicule qui circulait en sens inverse. La mort du jeune homme a été constatée à l'hôpital de Rimouski par le Dr Norangio.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des ve-

hules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'atténuer les hémorroïdes, elle se rétracte, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

MIRACLE MART

SOLDE de la FLECHE ROUGE

Jusqu'à **50%** de rabais!

Jusqu'à épuisement des quantités.

Une formidable occasion d'économiser à l'achat de vêtements d'été pour dames, filles et enfants! Sachez en profiter car la saison chaude est loin d'être terminée! Venez tôt pour un meilleur choix!

Solde de tee-shirts assortis pour dames

A manches courtes, sans manches, corsages-soleil, icous, corsages-tubes, bords de soleil, etc. Tissus, rayures, motifs et teintes unies variées.

Notre prix ord. 1.99 à 10.99 dans le lot

100 à 400 ch.

Solde de chandails en tricot fin d'acrylique pour dames

Un vaste choix de modèles courts ou longueur tunique. Rayures et couleurs assorties.

Notre prix ord. 3.99 à 4.99 dans le lot

288 ch.

Solde de tenues sport et coordonnés pour dames

Pantalons, jupes, chemises, tee-shirts, blousons, shorts, jamaïcas et licous. Couleurs, tissus, et grandeurs assorties.

Rabais de 33 1/3 % à 50 %!

Solde de robes d'été pour dames junior et tailles fortes

Un ravissant assortiment de robes d'été en tissus et couleurs assorties. Tailles 7-15 et 10-20.

Rabais de 50 %!

Solde de blousons printaniers pour filles

Fins de séries, tailles et gammes de couleurs interrompues. En nylon, en mélange doublet de coton/nylon, ou en nylon broché dans le lot.

Rabais de 33 1/3 %!

Solde de blousons printaniers pour enfants

Des blousons pour garçons et filles. Fins de séries, tailles et gammes de couleurs interrompues. Nylon et doublet mélange coton et nylon dans le lot 2-6x.

Rabais de 33 1/3 %!

Solde de tenues sport et vêtements de nuit pour filles

Assortiment de vêtements de nuit, jeans, pantalons, jupe-culotte, tee-shirts, corsages, corsages-soleil, ensembles chemise et shorts.

Rabais de 33 1/3 %!

Solde de vêtements d'été variés pour enfants

Une profusion d'articles qui rehausseront la garde-robe d'été des enfants. Couleurs et tissus assortis.

Rabais de 33 1/3 % à 50 %!

Solde de chemises et blouses pour dames

Des modèles à manches longues ou courtes, offerts en tissus et couleurs variés.

Notre prix ord. 6.99-18.99 dans le lot

300 à 1300 ch.

Solde de jupes et jupes-culotte pour dames

Une belle variété de modèles en tissus, couleurs, et tailles divers. À ne pas manquer!

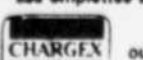
Notre prix ord. 6.99-18.99 dans le lot

400 à 900 ch.

MIRACLE MART

nous achetons avec autant de soin que vous

C'est beaucoup plus facile de faire ses emplettes avec une carte



4350, 1re Av.,
Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9h À 18h • JEUDI ET VENDREDI, 9h À 21h • SAMEDI 9h À 17h

Achetez vos billets pour les matchs des Expos au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.



Ballon de soccer en vinyle
blanc et noir
pour bambins

Balle de jeu pour enfants à l'apparence d'un vrai ballon d'adultes. Hâtez-vous! 99-2198

99¢
Spécial

Réclames

DE JUILLET

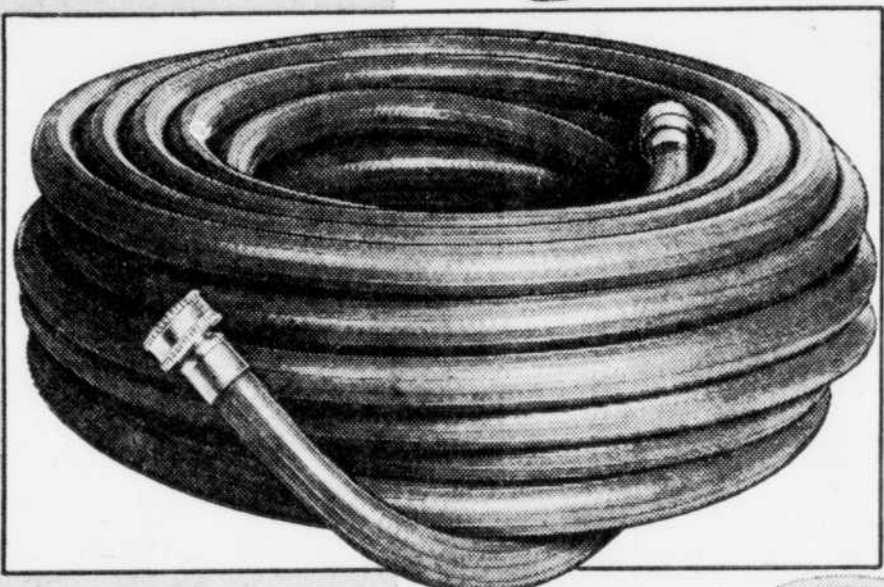
Début de vente, lundi 18 juillet; fin, samedi 23 juillet. Achats spéciaux en vente jusqu'à épuisement du stock. Canadian Tire fera tout son possible pour avoir en main les articles annoncés mais se réserve le droit de limiter les quantités en réclame.



Combustible pour camping

1.99
Courant \$2.99

A gros rabais! Pour réchaud, chauffe-tente catalytique, lanterne, etc. Gros bidon de 128 oz liq. Faites-en provision à ce prix généreusement réduit! 76-0045



Tuyau de 50 pi. caoutchouc/vinyle

6.79
Courant \$7.99

Fort boyau d'arrosage souple, vert, renforcé à l'intérieur de nylon tissé. Raccords en laiton. Diam. int. 1/2". 59-3379



Teinture à bois
cèdre rouge - Rabais \$3.00

4.95
GALLON
Cour. \$7.95

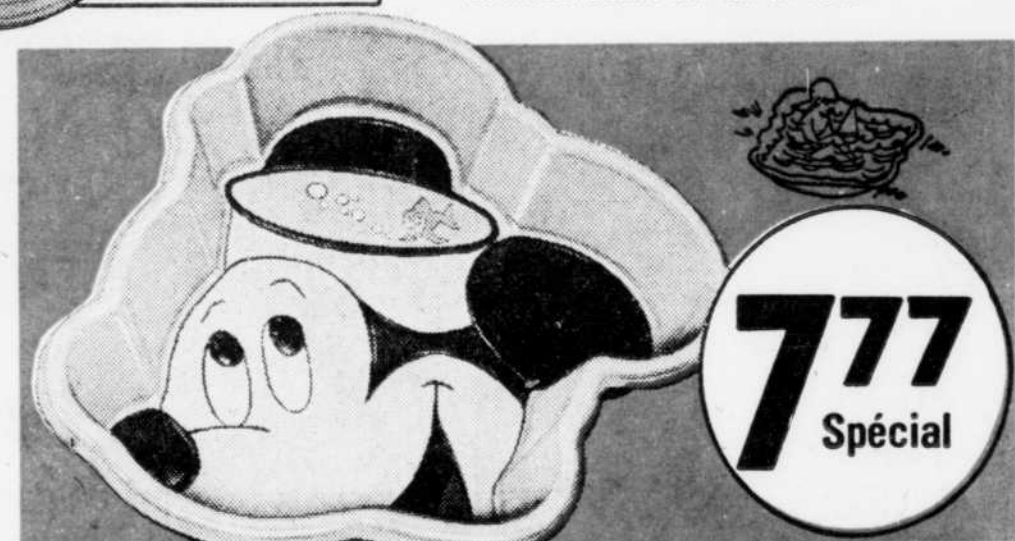
Grosse baisse de prix sur notre fameuse teinture Mastercraft à l'huile. De belle teinte naturelle, elle ravive et protège le bois à l'extérieur comme à l'intérieur. 48-6454



Jeu de 10 lanternes de patio 'Tiki'

Un éclairage gai et chatoyant! Diffuseurs fantaisie multicolores en plastique; avec ampoules, douilles et cordon de 25 pieds. 52-4114

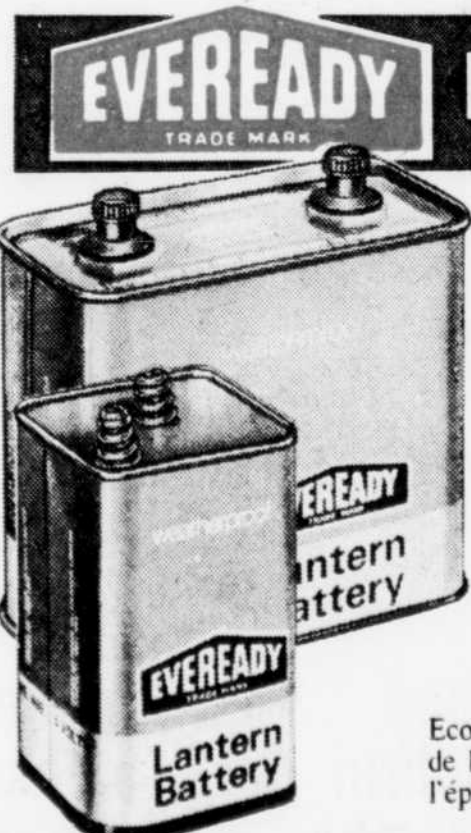
8.88
Cour. \$9.99



Pataugeuse 'Mickey Mouse' en poly

La souris de Walt Disney contemple les enfants, du fond de cette pataugeuse en forme de feuille. Plus long côté: 48"; prof. 10". 99-2761

7.77
Spécial



EVEREADY Piles Eveready à rabais

Piles de lanterne 6 volts Eveready

Oblongue Cour. \$6.79 **4.99**

Carrée Cour. \$3.19 **2.49**

Economiques et très utiles pour vos excursions de l'été! De bonnes piles blindées d'acier, à l'épreuve des intempéries. 65-1061X



Piles Eveready pour transistors

C ou D Courant, \$1.19 les 2 **98¢** pour 2

Piles AA Courant, \$1.79 les 4 **1.48** pour 4

9 volts Courant \$1.25 **98¢** ch. pour 1

Piles Eveready pour lampes

C ou D Cour. \$1.09 les 2 **88¢** pour 2

Piles AA Cour. 95¢ les 2 **68¢** pour 2

Piles 'Energizer' Eveready

Piles C Courant, \$2.59 les 2 **1.98** pour 2

Piles D Courant, \$2.99 les 2 **2.28** pour 2

Piles AA Courant, \$2.19 les 2 **1.58** pour 2

CANADIAN TIRE

QUEBEC 20 BOUL. HAMEL Opéré par P. Simard Inc.	QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE Opéré par P. Simard Inc.	LEVIS 100 ROUTE KENNEDY TEL: 833-5525 Opéré par J.-W. Lessard Inc.	STE-FOY 1170 ROUTE DE L'EGLISE Opéré par P. Simard Inc.
---	--	--	--

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (Garages: ouverts dès 8h. a.m. tous les jours - sauf le samedi à 8h.30 a.m.)



Lunettes de soleil variées à monture métal

La lumière éclatante de l'été nécessite une bonne protection pour les yeux, ce qui est facile avec pareil choix de styles et de couleurs de verres à si bas prix. 99-0664



Service 7 pièces

Pichet Anchor Hocking de 82 oz et 6 verres à rafraîchissements de 12 oz, incolores ou ton or à motif en relief. Idéal pour réunions l'été. 99-2756X

3.77

Spécial



Verres
lestés
de 16 oz

1.77

les
4

Attrayant motif de ton fumé. Fond lesté évitant de les renverser! Profitez-en! 99-2243



Radeau gonflable pour enfants

1.33

Achat spécial
pour cette Vente

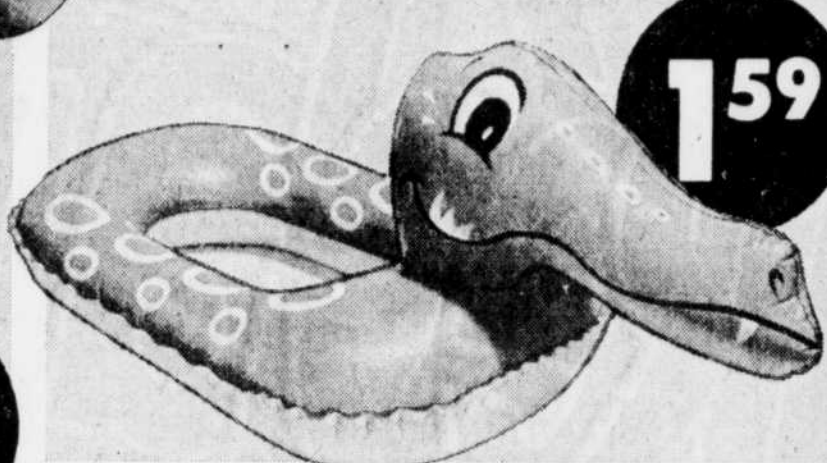
En vinyle. 4 boudins pneumatiques et hublot en plastique transparent pour voir dessous! Avec corde et motif plage. 99-2763



CANADIAN TIRE



1.58



1.59

Achats-joie pour sable et eau!

Ensemble-sable Jouet flottant

Seau, pelle, moule et tamis en plastique souple très coloré. De quoi amuser les petits des heures durant. Achat spécial! 99-2753

Un 'monstre marin' flottant, en vinyle gonflable, qui ravira les bout'chous. Il émet un sifflement quand on le presse! 99-2762



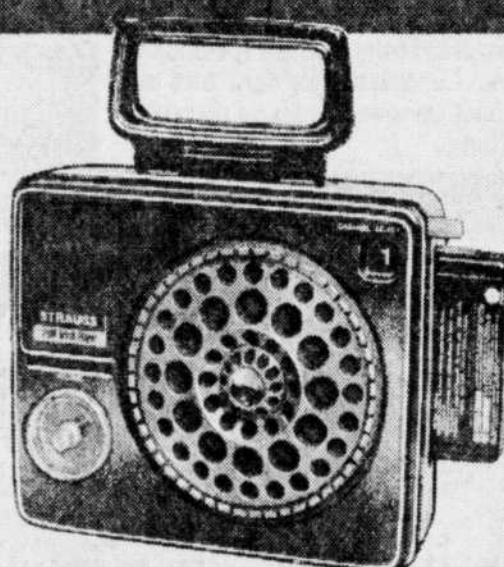
DE LA MUSIQUE EN PROMENADE

A rabais!

Radio 3.59

de poche AM
Westminster

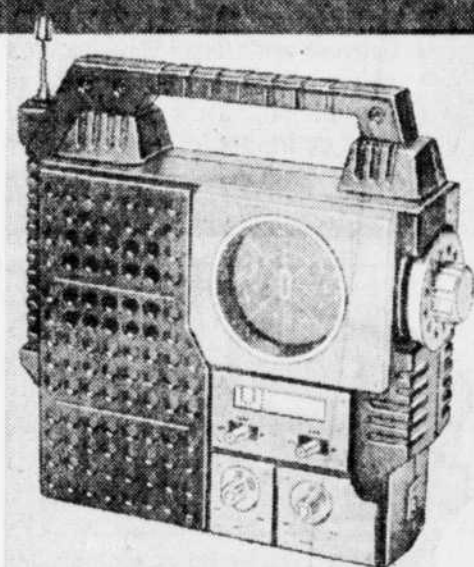
Un bon divertissement pour un bien bas prix! Un parfait petit compagnon pour la plage, le chalet, la piscine, le camping, etc. Emportez un air de gaieté partout. Avec passe-main. Transistorisé. 44-2032



Lecteur 8 pistes 29.99

Spécial

Strauss d'environ 8 1/2 x 7 x 3" d'épaisseur, jouant sur CA ou sur 6 piles C (non comprises). Poussoir de sélection des canaux. 99-2764

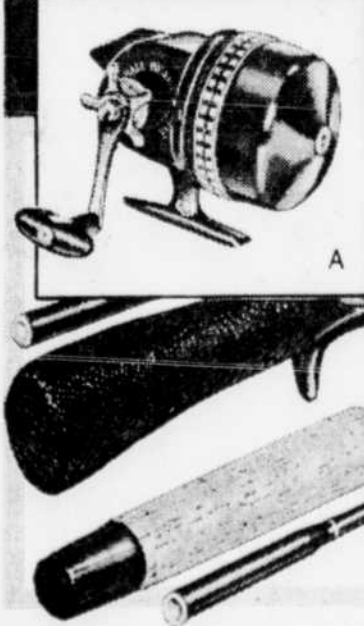


Radio AM/FM 17.99

Spécial

Strauss portatif à antenne télescopique en 6 sections; poignée à même. Joue sur CA/piles. Environ 9 x 8 3/4 x 2 3/4". 99-2278

ATTRAPEZ NOS GROSSES AUBAINES DE JUILLET!



Beaux ensembles South Bend

A. Lancer léger/appât — Canne 6', 2 pces, en verre tubulaire, à poignée pistolet, guides et tête chromés. Moulinet à frein, ligne. 99-2783

B. Lancer léger — Canne 6 1/2', 2 pces verre, à poignée et avant-poignée en liège. Moulinet à manivelle pliante, tambour anodisé. 99-2784

AU CHOIX

18.99

chaque
ensemble

Coffret de pêche

Cour. 11.49
\$12.95

Adventurer. 14 3/8 x 7 5/8 x 7". 21 casiers pour tout bien ranger. Polypropylène sans joints. 78-2584

Ligne monobrin

100 verges, 6 lb. Courant 95c **79c**

Force 8 lb., cour. \$1.05 ... 89c
Force 10 lb., cour. \$1.15 ... 99c
Force 15 lb., c. \$1.25 ... **\$1.09**
Force 20 lb., c. \$1.55 ... **\$1.29**
Playmaker! 78-3711X

Mini-sac à dos

Cour. 2.97
\$3.99

En nylon; 17 x 24"; bretelles réglables. Se plie dans sa propre poche arrière. Epargnez! 76-0510



'Commander' Junior Eveready

1.99

Spécial

Un achat lumineux pour maison, chalet, auto ... quand vous voulez un éclairage sur lequel compter! Pour 4 piles D (en sus)! 99-2697

En plus! 3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CTC SUR ACHAT COMPTANT

JOURS DE VENTE DE JUILLET

Peinture d'extérieur EASY FLOW

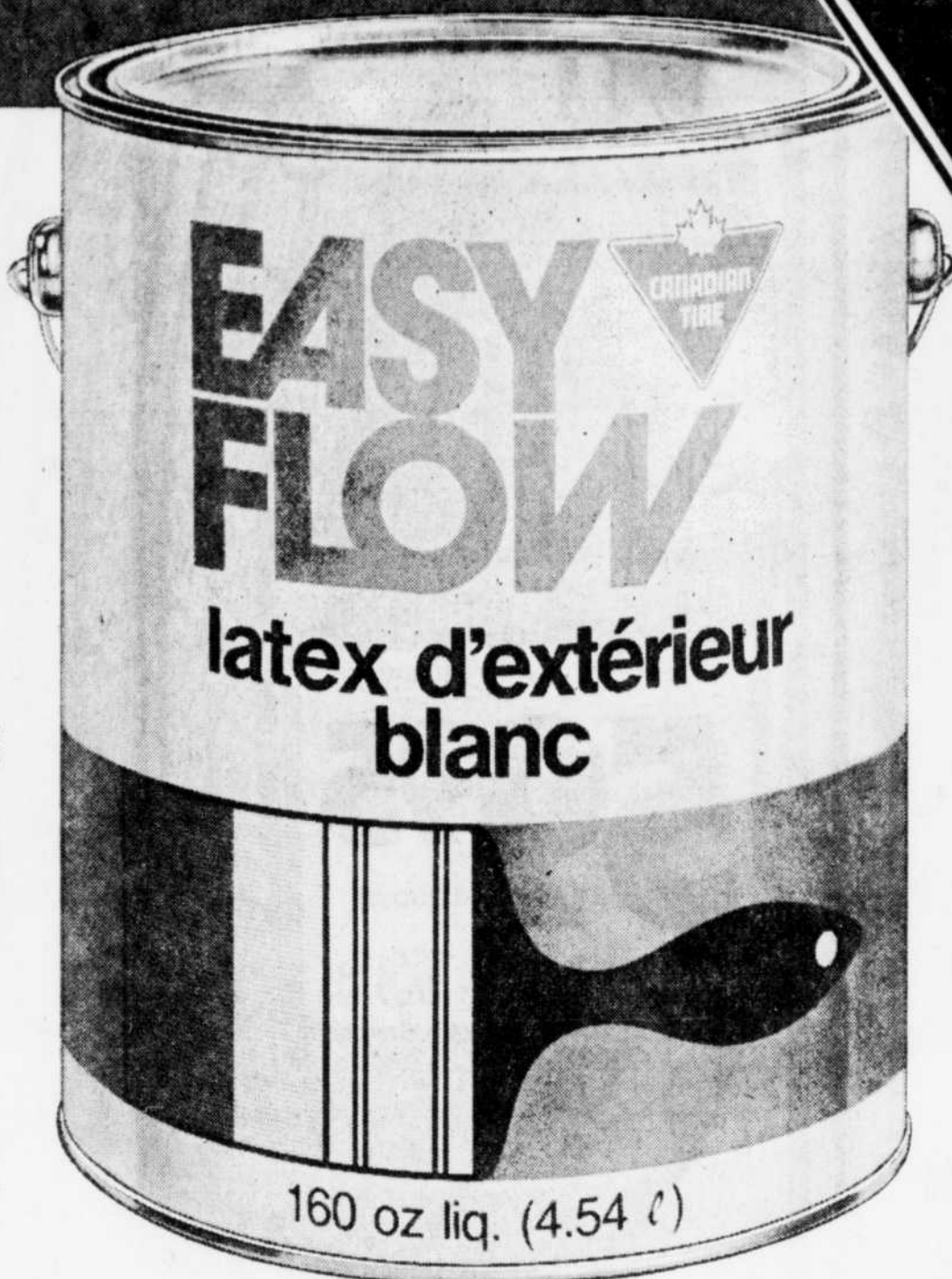


Rabais \$2⁰⁰

Latex blanc
4⁹⁹
Gallon
Cour. \$5.99

Alkyde blanc
6⁵⁹
Gallon
Cour. \$7.59

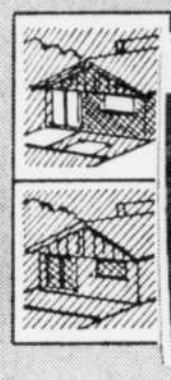
C'est le moment de rénover votre maison. Easy-Flow assure une belle protection très durable. S'utilise telle quelle ou colorée en 16 jolis tons. 48-3150X



14⁹⁹
Cour. \$16.99

Toastess Bouilloire/Vaporisateur

Sert à vaporiser pendant 8 heures ou de bouilloire à arrêt automatique. Belle élégance moderne en éblouissant acier inoxydable. Solide poignée en plastique; bec verseur. 43-0205



**Minuterie 24h
pour prise**

6⁹⁹
Cour. \$7.99

Ingraham. Arrêt/Marche automatique. 15 A, 1875 W. 52-8824



**Séchoir coiffant
1000 W genre Pro**

18⁸⁸
Cour. \$21.88

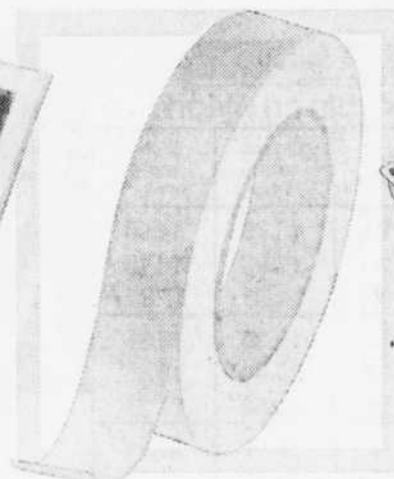
Conair à réglages; buse concentrant l'air. 43-8030



**Drap de sol
8 x 12 pieds**

59^c
Cour. 79c

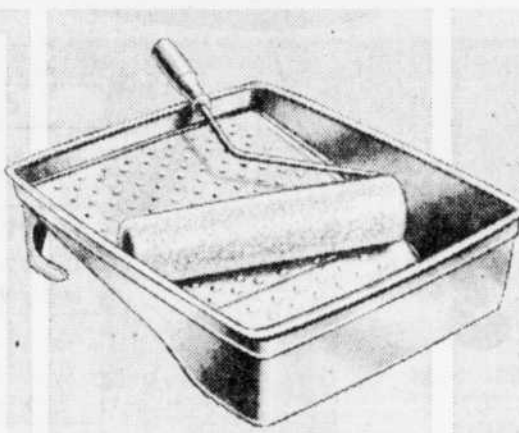
Aide à protéger planchers et meubles des éclaboussures. Plastique .0005". 49-4803



**Ruban-cache
3/4" x 60 verges**

99^c
Cour. \$1.37

Active le travail en protégeant garnitures/vitres de la peinture. 49-7016



**Rouleau de 9 1/2"
et plateau**

2⁶⁹
Achat spécial

Idéal pour peindre les grandes surfaces. Long poil. Plateau prof. 3 1/2". 99-1953



**Nettoyeur
de pinceaux**

1⁴⁹
Cour. \$1.89

Nettoie les pinceaux et les garde en très bon état. 20 oz liquides. 49-1022

Applique

2⁹⁹
Cour. \$3.49

Un chic éclairage pour entrée. Verre incolore à motif et monture en métal émaillé noir. Env. 4 3/8" de haut. Sans ampoule. Profitez-en! 52-3321



Super Aubaines pour le bricoleur-maison



Clé à douilles Husky à prise 3/8"

13 pièces en acier de haute qualité, triplement chromé. 4 douilles à 6 pans, 5 à 12 pans, douille à bougies, allonges de 3 et 6", rochet réversible et manche articulé de 10". En coffret. 99-2735

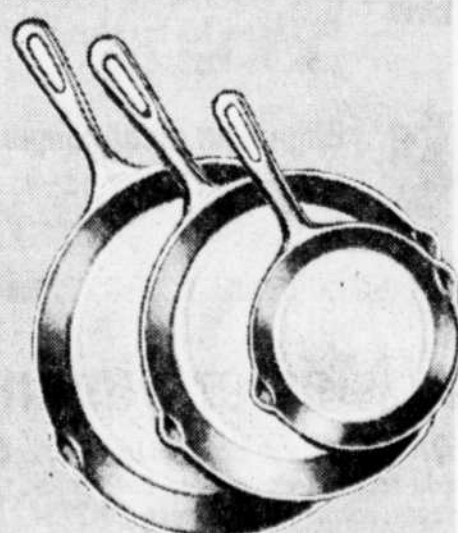
16⁸⁸
Achat spécial



Ens. scie 2 vitesses

Fameuse scie Black & Decker doublement isolée, vendue avec 4 lames variées, guide de refend et coffret adapté. Modèle 7519-04. Profitez du rabais! 54-8111

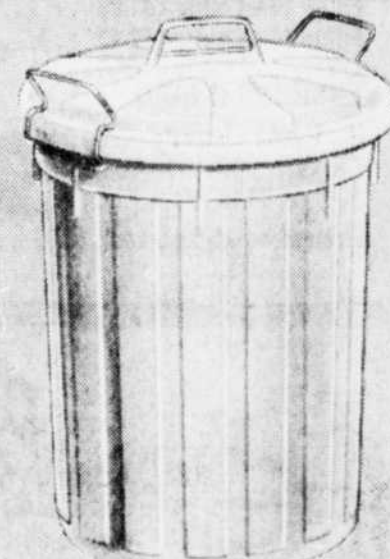
22⁸⁸
Cour. \$25.99



**3 poêles
en fonte**

4⁹⁸
Achat spécial

Ensemble de 3 poêles de 6, 9 et 10", de chauffe uniforme et meilleure cuisson. 99-1120



**Boîte à déchets
plastique 5 gal.**

2¹⁹
Achat spécial

Pratique, propre. 2 poignées en fil de fer bloquent le couvercle. Brune. 99-2099

Utilisez votre Carte Canadian Tire

Jours de Vente de juillet

**CANADIAN
TIRE**

Les bons pneus à bons prix...

...nos fameux prix courants
extrêmement modiques!

Notre meilleur radial

LE SAFETY 99
CEINTURÉ KEVLAR

Radial ceinturé Kevlar

Flanc blanc Dimensions	Prix d'un pneu et de réglement	2 ou plus: Ch. après remise au comptant*
ER78/14	59.95	53.15
FR78/14	63.40	56.43
GR78/14	65.95	58.85
GR78/15	66.25	59.14
HR78/15	69.75	62.46
LR78/15	75.50	67.92

Semelle d'adhérence supérieure sur chaussée humide ou sèche. 2 ceintures de Kevlar sur 2 plis de nylon 66 Du Pont procurent un surprenant millage sans avoir la dureté de l'acier à petite vitesse. Le nylon augmente sa durabilité et l'aplatissement au froid n'est pas évident dans le radial. Coté pour 40,000 milles.

ER78/14 FLANC BLANC

59⁹⁵
chacun

Par 2 ou plus après
remise au comptant* **53¹⁵** chac.

Safety 99 Tout-Service NYLON

Un pneu de haute qualité pour la plupart des autos d'avant 1970 et pour bien d'autres jusqu'en 1977. Il a une robuste carcasse en nylon 66 Du Pont dans une construction à flancs qui dissipent la chaleur engendrée par les vitesses d'autoroute. D'un aplatissement thermique nocturne très minime, il est coté pour 18,000 milles sauf le 5.20/10 qui est coté pour 10,000 milles.

4 plis en nylon

Flanc noir Dimensions	Chacun avant remise	Chacun après remise*
+5.20/10#	15.75	14.96
+5.50/12#	16.95	16.10
+6.00/12#	18.80	17.86
6.00/13	19.85	18.86
6.50/13	20.90	19.85
7.00/13	22.50	21.37
6.45/14	23.10	21.94
6.95/14	23.15	21.99
E78/14	23.55	22.37
F78/14	24.60	23.37
G78/14	25.70	24.41
H78/14	27.75	26.36
5.60/15#	21.95	20.85
C78/15	23.90	22.70
F78/15	25.25	23.99
G78/15	26.15	24.84
H78/15	27.70	26.31

* En dim. de compactes: 2 plis au lieu de 4 pour compatibilité
Relief pas illustré
• Flanc blanc seulement (2.00 en sus dans plup. autres dimensions)

E78/14 FLANC NOIR

23⁵⁵
chacun

Après remise
au comptant* **22³⁷** chac.

Turnpike 2 + 2 ceinturé verre Voie-Large

Neuf années de recherche et de perfectionnements ont abouti à la création de ce pneu très durable et d'une excellente performance dans les domaines de la traction sur chaussée humide, du freinage, de la force au démarrage et du maintien en virage. 2 ceintures en verre pour stabilité et millage et 2 plis polyester pour douceur. Sa semelle est cotée pour 25,000 milles.

E78/14 FLANC BLANC

29⁴⁵
chacun

Après remise
au comptant* **27⁹⁸** chac.

2 + 2 biais/ceinture

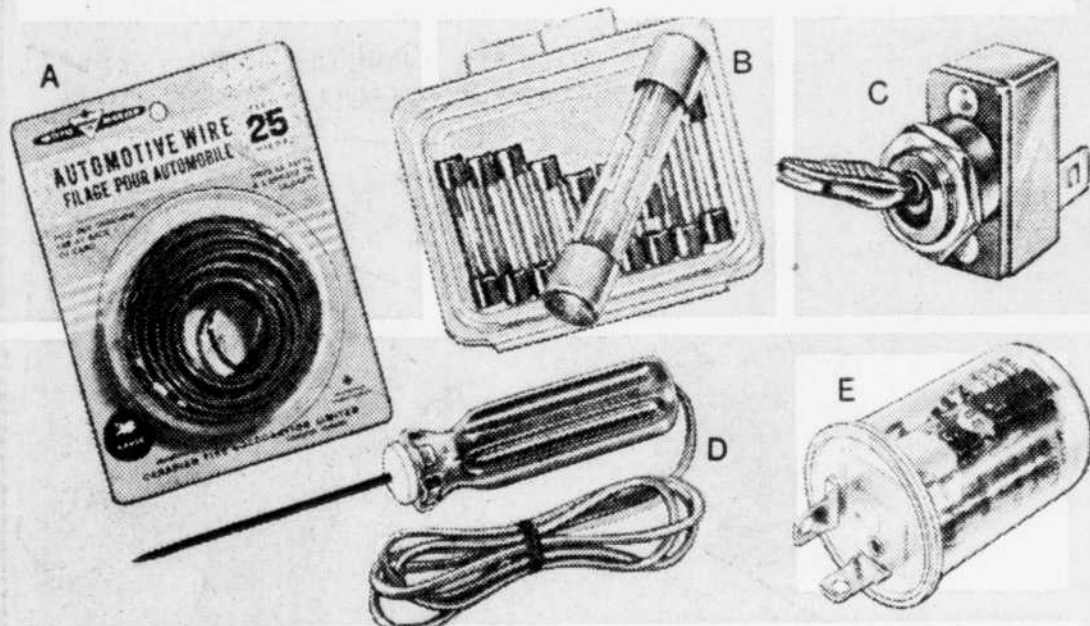
Flanc blanc Dimensions	Chacun avant remise	Chacun après remise*
#6.00/12	25.70	24.41
A78/13	25.60	24.32
B78/13	26.90	25.55
C78/13	27.95	26.55
C78/14	28.40	26.98
E78/14	29.45	27.98
F78/14	30.95	29.40
G78/14	32.25	30.64
H78/14	34.25	32.54
560/15	25.25	23.99
F78/15	30.75	29.21
G78/15	32.75	31.11
H78/15	34.70	32.96

* Relief pas montré

Demandez votre
CARTE CANADIAN TIRE

Amortisseurs Ride-O-Matic Motomaster

Amortisseurs standard 'de luxe' à alésage de 1", d'action un peu plus ferme que ceux d'origine. Ils offrent une stabilité et un contrôle maxima dans la plupart des conditions. Garantis aussi longtemps que vous avez l'auto sur laquelle ils furent initialement montés. Installation rapide en supplément. 22-0985X



Section auto!

Fil basse tension 1³⁹
A. 25 pi., cal. 18, cour. \$1.89
Fil de 16 - Courant \$1.99 \$1.59
Fil de 14 - Courant \$2.49 \$2.19
Fusibles d'auto 95^c
B. Pour Ford, GM, Chrysler, 20-1595X. Bte de 9, c. \$1.15
Etrangères - 5 fus., cour. \$1.09 88c

Interrupteur à bascule 79^c
C. Très pratique, très populaire. 20-6417. C. 89c

Vérificateur de circuit 3⁹⁹
D. Trouve les fils sous tension. 25-1055. C. \$5.19

Clignoteur électronique 3⁵⁹
E. Pour plup. des 12 V. 20-1032. Cour. \$4.39

Cire Master Simoniz

Laisse un fini résistant et durable qui protège l'auto des saletés de la route et de la sève des arbres; résiste aux lavages, même au détergent. 39-2754. Bouteille de 16 oz liq. Courant \$2.19 **1⁸⁸**

Cire Master en pâte

La même excellente protection que la Master liquide mais en pâte. Donne un beau brillant. 39-2868. Bte 9 oz. Cour. \$2.39 **1⁹⁹**

Eponge dos de tortue

Epaisse éponge très absorbante en cellulose, à dos rêche pour enlever les insectes sans nuire au fini 39-8010. Env. 7 x 4 x 2". Cour. \$1.29 **88^c**

*REMISE 5%

au comptant sur
les pneus au lieu
de Billets-Bonis

5 ans d'Assurance Routière sur tous les pneus ci-dessus. Couvre vos pneus rendus dangereux par tout dommage dû aux conditions de la route.
La cote de millage se dépasse facilement en usage normal.

Pose gratuite de nos pneus de tourisme neufs sur des jantes courantes avec l'achat de nos valves Dill ou Schrader au prix courant de \$1.00. Nous devons poser ensemble le pneu et la valve.



arts et spectacles

Une exposition pour marquer les 100 ans du phonographe

par Richard LUPIN

Que ce soit la nostalgie chez certains ou plus simplement la curiosité chez d'autres, la collection de phonographes à cylindres, actuellement exposée à la maison Beaulieu, Place Royale, suscite un vif intérêt.

En effet, le propriétaire de cette collection, M. Jean-Paul Agnard, de Charlesbourg, confirmait au SOLEIL que

plus d'un millier de personnes avaient pu jusqu'à maintenant admirer ces instruments de la "Belle époque". Rappelons que l'exposition, qui a débuté il y a quelques jours, durera tout le mois de juillet.

M. Agnard a précisé que sa collection, constituée d'un peu plus de 75 pièces, était la plus importante du genre au Québec. Les instruments,

plus souvent qu'autrement rafistolés par M. Agnard lui-même, proviennent en grande partie des États-Unis, de la France et du Canada.

Quelques pièces, notamment ce phonographe à sous, fort populaire aux États-Unis à la fin du siècle dernier, retiennent l'attention. M. Agnard a également en sa possession certains cylindres "historiques" sur lesquels les voix du pape Léon XIII,

du tsar Nicolas II et du président américain Théodore Roosevelt ont été enregistrées.

Historique

L'invention du phonographe remonte à l'année 1877. Le poète français Charles Cros a été alors le premier à décrire le procédé du phonographe. Mais c'est l'inventeur américain Thomas Edison qui a le mérite d'avoir réalisé, la même année, le premier appareil.

Les premiers cylindres en étain furent rapidement remplacés par de la cire. Le cylindre de cire, en effet, décapait pour ainsi dire les possibilités d'enregistrement.

Dix ans plus tard, l'Américain Emile Berliner construisit un phonographe à cylindres en suivant à la lettre les directives écrites de Charles Cros. Soulignons que Berliner fut celui qui introduisit l'appareil au Canada.

La popularité du phonogra-

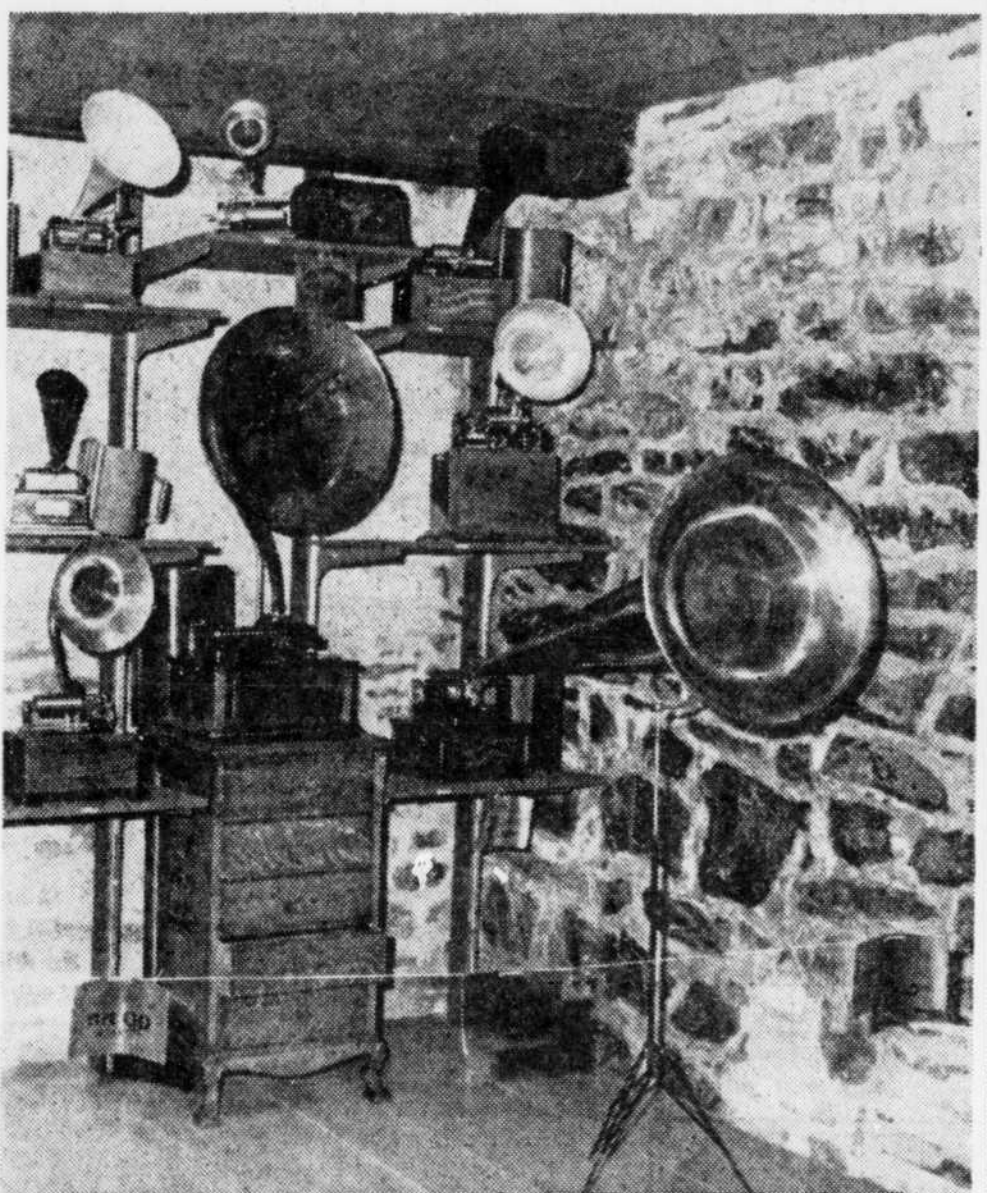
phe à cylindres déclina à partir de 1915, avec l'apparition d'un nouveau procédé, le disque.

Rappelons qu'au Québec, l'expression "graphophone" a souvent été utilisée pour désigner l'appareil; en fait, "Graphophone" était la marque commerciale employée par la compagnie Columbia.

Exposition permanente?

C'est la première fois qu'une exposition du genre a lieu à Québec. Subventionnée par le ministère des Affaires culturelles, sa durée est toutefois limitée à une période d'un mois. Invité à livrer ses commentaires sur cette question M. Agnard a donné l'avis qu'une exposition permanente de cette collection pourrait être une initiative heureuse.

Mais soulignant les difficultés qui ont précédé l'actuelle exposition, le collectionneur de phonographes s'est montré plutôt sceptique quant à l'issue d'une telle démarche.



Le phonographe à sous... une des pièces les plus originales de la collection de M. Agnard. Cet appareil, conçu par Edison, a connu son heure de gloire surtout aux États-Unis, à la fin du siècle dernier. Ainsi, pour la modique somme d'un sou, on avait droit à ses "hits favoris".

vente finale de nos chaussures printemps-été à prix dérisoires

chaussures habillées \$14.95
val. rég. \$50.00 à \$70.00 réduites à

chaussures habillées \$9.95
val. rég. \$45.00 à \$48.00 réduites à

chaussures de toile \$9.95
val. rég. \$30.00 à \$45.00 réduites à

sandales d'été ou tout-aller \$9.95
val. rég. \$30.00 à \$35.00 réduites à

sandales d'été ou tout-aller \$5.00
val. rég. \$20.00 à \$27.00 réduites à

sacs à main sport ou toilette réduits à 50%



horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (N.B.) Emission Noir et Blanc. Source d'information: Office des Communications Sociales

(4) Québec CFCM-TV (5) Québec CKMI-TV (11) Québec CBVT (12) Burlington WCAX-TV diffusé au 7 (8) Mont Washington WMTW diffusé au 13 (9) TCO (Télé-câble de Québec) (7) Sherbrooke CHTL-TV (8) Trois-Rivières CHEM-TV (10) Montréal CFTM-TV (12) Montréal CFCE-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 9 (15) CIVQ (UHF Radio Québec)	29.30 3 The Hollywood Squares 4-7-8-10 Chère Isabelle 5 The Wolfman Jack Show 12 The Bionic Woman 13 Sur la Côte du Pacifique TCQ C'est beau chez nous. Série d'émissions pour donner au public le goût du Québec R-Q Paul et Virginie. Un dimanche alors que leurs mères sont allées à Port Louis, Paul et Virginie secourent une malheureuse esclave qui, maltraitée par son maître, a fui sa plantation. 20.00 3 Dr Seuss' the Lorax special 4-7-8-10 Auto patrouille 8 Happy Days 5-11-13 Baseball TCQ Médicament et médication. Série d'émissions d'information et d'éducation populaire sur l'usage des médicaments et drogues. R-Q Allez hop! "Ski nautique". Tournee à St-Adolphe d'Howard, cette émission énumère les différentes disciplines du ski nautique. 20.30 3 Best Friends special 4-7-8-10 L'union fait la force 8 Laverne & Shirley 12 Julie TCQ L'aventure de la Kani-piskau. Série d'émission qui nous fait revivre l'expédition de quatre jeunes au cours de l'été 1976: la descente de la rivière Kani-piskau en canot-kayak. R-Q Honni soit qui mal y mange. "Tentez l'aventure, madame". L'émission de cette semaine est consacrée aux légumes. Comment les choisir, les préparer et les conserver. 21.00 3 M.A.S.H. 4-7-8-10 A la canadienne 8 The ABC Summer Movie:	"Love Story". E-U. 1970. Comédie dramatique d'A. Hillier avec Ali MacGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. — Un riche étudiant, en droit d'amour, d'une jeune fille d'origine modeste. TCQ L'âge et la vie. Série d'émissions nous proposant un moment de réflexion sur le problème du vieillissement, de la retraite, de la mort et les conditions du travail. R-Q Déjà demain. "Le monde du futur: la 800e génération". L'évolution rapide de la civilisation entraîne, dans les pays industrialisés, la naissance de nouvelles maladies. Au cours de cette émission, il sera question des moyens qu'on entend employer pour arriver à cette fin. 21.30 3 One Day at a Time 4-7-8-10 Hawaii 5-0 12 The David Steinberg Show R-Q Dix enfants au soleil: "Choisir un enfant". Cette semaine, vous verrez qu'il n'est pas facile de choisir un enfant qui représente l'expérience quotidienne. 22.00 3-12 Kojak TCQ Des pays et vous. Récits de voyages, d'aventures et d'explorations. R-Q. Prête-moi ta plume: "L'hiver". Dans la glace de ses mots, une saison se regarde et givre de ses confidences l'espace blanc du pays. Ainsi parlent nos poètes. 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA 11-13 Le téléjournal 22.50 11-13 Nouvelles du sport 23.00 3-5-8-12 News	4 Monsieur météo 7 Informa 7 8-10 La couleur du temps 11 Ainsi va la vie 12 Ciné-Soir: "Capitaine Sindbad". E-U. 1963. Conte fantastique de B. Haskin avec Guy Williams, Heidi Bruhl et Pedro Armendariz. — Sindbad revient au Baristan pour délivrer la princesse qu'il aime des mains d'un tyran. 23.05 4 J.B. Laliberté 23.10 4 Ciné-Soir: "Sombbrero". E-U. 1952. Mélodrame de N. Foster avec Pier Angeli, Ricardo Montalban et Yvonne de Carlo. — Deux jeunes gens réconciliés par leur amour deux villages ennemis. 23.15 7-8-10 Brigade criminelle 23.20 12 Pulse 23.22 5 The Merv Griffin Show 23.30 3 Late Movie: "Blues for Sally M". E-U. 1972. Drame policier de P. M. Lewis avec Rock Hudson, Susan Saint-James et Keir Dullea. — L'épouse d'un chef de police se trouve mêlée à une étrange aventure parce qu'un jeune musicien lui dédie une chanson. 8 Tuesday Movie of the Week: "Only with Married Men". E-U. 1974. Comédie de mœurs de J. Paris avec David Birney, Michele Lee et John Astin. — Afin de sortir avec une fille, qui dore les hommes mariés, un jeune homme se fait passer pour un homme marié. 19/ 23.45 7-8-10 Coup de filet 24.00 11 Cinéma: "Colorado". It	1966. Western de S. Sollima avec Lee Van Cleef, Tomas Milian et Walter Barnes. — Un Texan est engagé pour retrouver un Mexicain accusé du viol et du meurtre d'une jeune fille. 12 The 12 Midnight Movie: "Ring of Fire". E-U. 1961. Drame policier d'A. L. Stone avec David Janssen, Joyce Taylor et Frank Gorshin. — Lors de l'enlèvement d'un policier, des gangsters mettent le feu accidentellement dans la forêt. 00.15 10 Le 10 vous informe 00.52 5 Music with Marc Legrand 00.53 4 Musique Marc Legrand 00.54 11-13 Minute Moutoute! 12 Montreal Summer 10.09 4 Musique Marc Legrand 10.15 4 Dessins animés 5 Mon ami 7 Les petits bonshommes 11-13 Tribulle 10.30 3 The Price is Right 4 Au bout du fil 5 Mr. Dressup 7 Bonjour l'été 10 Les petits bonshommes 11-13 Conseil-express 12 Ed Allen 10.45 10 Fanfan Dédé 11.00 5 Sesame Street 11-13 Les trouvaillies de Clémence 11.15 12 A Doctor's Diary 11.30 8-10 Les petits bonshommes 11.30 3 Love of Life 4 Dessins animés 5 Family Feud 11-13 Tang 12 The Art of Cooking 11.45 4 Monsieur météo 8 Première édition 10 Le 10 vous informe	11.50 4 L'actualité 11.55 3 News 12.00 3 The Young and the Restless 4 De tout de tous 5 Summer '77 7-8-10 Ya du soleil 8 The Better Sex 11 Le monde en liberté 12 Spiderman 13 Midi-actualité 12.15 3 Search for Tomorrow 8 Ryan's Hope 11-13 Les faucheurs de marguerites 12.30 12 Emergency One 12.55 5 News 13.00 3 One O'Clock News & Weather 4 Québec plus 5 Movie Time: "Hoodlum Empire". E-U. 1962. Drame policier de J. Kane avec Brian Donlevy, Claire Trevor et John Russell. — Un honnête garagiste est mêlé à une histoire de racket qui est dirigée par son oncle. N.B. 8 All my Children 11-13 Sur des roulettes 13.10 3 Across the Fence 13.30 3 As the World Turns 4 Adèle 11-13 Le téléjournal 12 First Impressions 13.35 11-13 Reflets d'un pays 14.00 4-7-8-10 Une heure avec vous 8 The \$20.00 Pyramid 12 The Alan Hamel Show 14.30 5 The Edge of Night 8 One Life to Live 11-13 Le temps de vivre	15.00 3 All in the Family 4 Ciné-détente: "L'heure du crime". E-U. 1964. Drame policier de R. Rossen avec Dick Powell, Evelyn Keyes et Lee J. Cobb. — La police de New York soupçonne de meurtre le jeune copropriétaire d'un tripot. N.B. 7-8-10 Ciné-Quiz: "Maruzel-la". It. 1956. Drame sentimental de R. Capuano avec Marisa Allasio, Massimo Sestini et Yvette Lebon. — Une orpheline s'prend de l'amant de sa belle-mère. 15.15 8 General Hospital 15.30 3 Match Game '77 5 Celebrity Cooks 16.00 3 Tattletales 5 It's your Choice 11-13 Animagerie 12 Celebrity Revue 16.30 3 Liars Club 4 Allons au cirque 5 Zoom the White Dolphin 8 Gilligan's Island 11-13 La fricassée 17.00 3 Gunsmoke 4-7-8-10 Les tannants 5 Salty 8 Bewitched 11 David Copperfield 12 Definition 13 Cinéma de 5 heures: "Une blonde comme ça". Fr. 1962. Comédie de J. Jably avec Taina Beryl, Harold Kay et René Lefèvre. — Un journaliste a maille à partir avec une fille douée de pouvoirs magiques lui permettant de se dédoubler. 17.30 5 Room 222 8 News Circle 12 The Price is Right
---	--	--	---	---	--	--

Parce que l'art porno c'est bien "apprécié" aux Etats...

LOS ANGELES (AFP) — Un film français, Les Félines, réalisé par Mme Maxine André pour la société Rita Films, a remporté à Hollywood l'Oscar du meilleur film pornographique étranger. Un long métrage intitulé The Opening of Misty Beethoven — L'Ouverture du brumeux Beethoven — s'est vu décerner l'Oscar du meilleur film américain de la spécialité.

Les Oscars, des statuettes nues de bronze appelées Erotica, ont été remis au cours d'une cérémonie solennelle, organisée par l'Association américaine des films pour adultes.

Un présentateur a indiqué au cours de la cérémonie que Deep Throat, qui tient l'affiche depuis plusieurs années dans les cinémas spécialisés des grandes villes américaines, avait fait 57 millions de dollars de recettes, un record qui n'a été dépassé que six fois dans l'histoire de l'industrie cinématographique. "Cela montre combien notre art est apprécié", a remarqué le présentateur.

Il y a actuellement aux Etats-Unis plus de huit cents salles de cinéma spécialisées dans la projection des films "pour adultes seulement".



Une scène de la pièce "Grands soleils" où l'on retrouve Michel Daigle en Félix Poutre très éloquent devant Chénier, incarné par Jean-Marie Lemieux.

Le Soleil, Raymond Lévesque

La tente à Bois de Coulange: toujours debout!

La tente du Théâtre de Bois de Coulange a surmonté bravement l'épreuve de la tempête qui a secoué dimanche soir la région de Québec. Fort heureusement, on ne jouait pas ce soir-là, car si la toile et l'équipement résistent bien aux intempéries, l'eau, elle sait passer sous les obstacles. Hier matin, il y en avait partout, sous le théâtre comme dans le parc qui l'entoure. Le beau temps aidant, tout sera rentré dans l'ordre pour la reprise, ce soir, des représentations des "Grands soleils" de Jacques Ferron, auxquelles le public fait, nous dit-on, la fête tous les soirs.

Si vous n'avez pas encore découvert les lieux, faudrait y penser rapidement, car la semaine prochaine, on attend plusieurs groupes sous la tente, et, à moins d'une prolongation — fort possible — des contrats des comédiens, la fête sous la tente se terminera le 6 août. En attendant, la compagnie théâtrale, qui a obtenu qu'un escalier soit construit entre le stationnement et le sentier menant à la tente, invite les membres de l'Age d'Or vendredi soir prochain pour une représentation à leur intention. Après le spectacle, le public "doré" pourra rencontrer l'équipe. On nous dit aussi que les soirs de mauvais temps, les automobilistes peuvent maintenant déposer leurs passagers devant la tente avant d'aller garer leur auto. Rappelons que cette production raconte quelques heures dans la vie de Chénier et des Patriotes de 1837, comme les observe un témoin de 1977, au pied du monument élevé au célèbre médecin, Place Viger, à Montréal.

Mort inopinée de Malcuzyński

PALMA DE MAJORQUE (AFP) — Le pianiste polonais Witold Malcuzyński est décédé dimanche d'une crise cardiaque, à Palma de Majorque, apprend-on à Madrid.

Après avoir obtenu le troisième prix du concours "Chopin" de Varsovie, le pianiste polonais s'était installé, en 1937, à Paris où il a étudié sous la direction de Marguerite Long. En 1942, il donnait un concert en soliste au Carnegie Hall de New York. En 1949 et en 1956, il fait à deux reprises le tour du monde, donnant plusieurs centaines de concerts.

Witold Malcuzyński se trouvait à Palma de Majorque chez des amis et devait donner un concert le 20 juillet prochain.



Witold MALCUZYŃSKI

Du Lefebvre au Festival du film et des échanges francophones

Le Festival international du film et des échanges francophones se tiendra à Caubourg, près de Deauville, en Normandie, du 22 au 28 août.

Voici la sélection des longs métrages en compétition: "Ce vieux pays où Rimbaud est mort", de Jean-Pierre Lefebvre (Canada), "Un été à Vallon", de Jean-Daniel Simon (France), "Safrana", de Sidkey Sokhona (Mauritanie), "Omar Gatlac", de Merzak Allouache (Algérie), "Le soleil des hyènes", de Redda Behi (Tunisie), "Un neveu silencieux", de Robert Eno (France), "Nous sommes tous des Juifs arabes en Israël", d'Igaal Niddam (Suisse), "Ceddo", de Sembene Oue-

mane (Sénégal), "Moi Tintin" (Belgique) et "Les Indiens sont encore loin", de Patricia Moraz (Suisse).

La séance d'ouverture, hors compétition, comprendra "De tous les lieux", du Français Jean-Pierre Prévoist, et "On ne badine pas avec l'amour", de Caroline Huppert (France).

D'autre part, à Avignon, dans le cadre du festival et des rencontres cinématographiques "20 ans de l'histoire du cinéma du tiers-monde", la revue "La nouvelle critique" présentera, les 20, 21 et 22 juillet, "3 jours pour le cinéma africain".

FETEZ LE 50^{IE} ANNIVERSAIRE DE VOLVO EN ECONOMISANT SUR UNE VOLVO.

Votre concessionnaire Volvo célèbre en ce moment le Cinquantième Anniversaire de Volvo en vous proposant des marchés plus avantageux que jamais sur tout un groupe de sedans et de familiales Volvo marquées d'une étiquette spéciale.

Ainsi, vous pouvez obtenir actuellement une Volvo 76 flambant neuve, une voiture renommée pour sa mécanique, son confort et ses caractéristiques de sécurité, moyennant une somme que vous auriez cru devoir déboursier pour acheter une voiture de qualité inférieure.

C'est le genre d'occasion qui se présente une fois peut-être tous les 50 ans. Et elle ne durera que tant que les concessionnaires auront du stock.

Allez voir sans tarder le concessionnaire Volvo de votre voisinage. Car tandis que Volvo profite de l'occasion de son anniversaire, vous, vous profiterez de l'argent que vous aurez économisé.

VOLVO

La voiture qui s'adresse aux gens sérieux.

GALLERIE EN SUPPLEMENT 0800 VOLVO CANADA LITE

Turmel Automobiles Inc.
1385 nord, rue Dorchester
522-2793

Jacques Girard Automobiles Inc.
656 Graham-Bell, Ste-Foy
687-0753

Avez-vous remarqué?

A cause des vacances, les chroniques de cinéma, télévision et photographie ne seront pas publiées cette semaine.

Premier navire cubain construit aux chantiers de Marine Industrie

Le "Primero de Mayo", un pétrolier de 10,000 tonnes du type Marindus, reconnu dans le monde maritime pour son excellente performance, est le premier navire construit au Canada pour le compte de la République de Cuba dans le cadre du programme d'expansion de sa marine marchande.

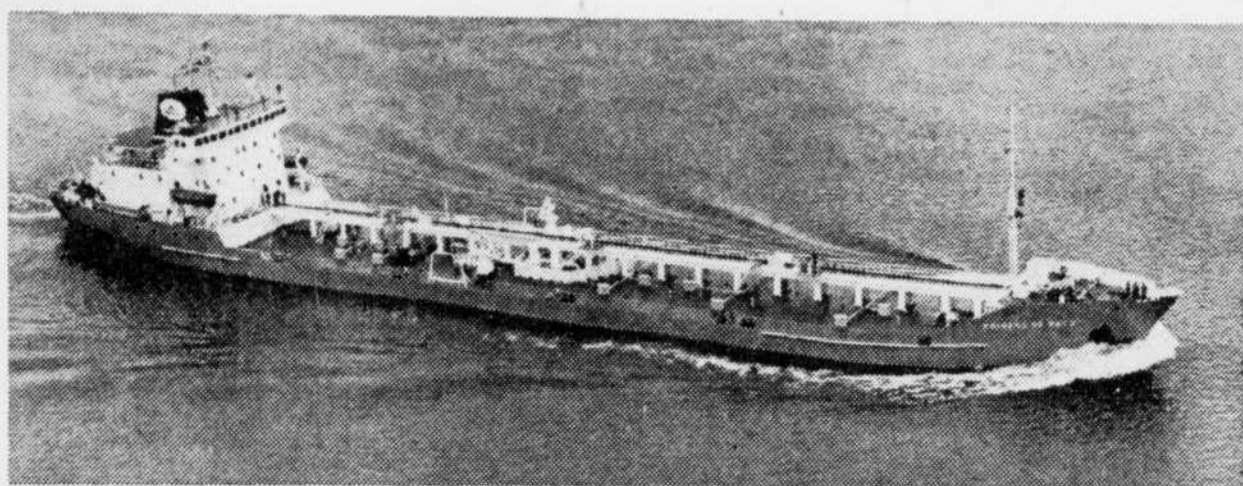
Ce navire est le premier d'une

série de trois pétroliers que le chantier de Sorel doit construire pour Cuba.

Le type Marindus est un concept développé par les architectes et ingénieurs de Marine Industrie et connaît un succès certain sur les marchés mondiaux.

Le Primero de Mayo est destiné au transport de produits pétroliers dans la mer des Antilles et occasionnellement servira au transport outre-mer.

Madame Margarita Mas, épouse de Son Excellence Joaquín Mas, ambassadeur de Cuba au Canada, brisa la traditionnelle bouteille de champagne contre l'étrave du navire.



L'usine de La Prade: un coût astronomique

OTTAWA (PC) — Le coût de construction de l'usine d'eau lourde à La Prade, au Québec, serait bien supérieur à celui que l'on avait prévu à l'origine et qui se chiffrait à \$453 millions.

M. A. Burge, directeur des relations publiques à l'Énergie atomique du Canada (EAC), a confirmé au cours d'un entretien qu'il a accordé, hier, que cette société d'État procédait à un réexamen financier de l'usine de La Prade et d'autres projets, à la suite des rumeurs autour de la perte de \$130 millions encourue lors d'une vente à l'Argentine.

Auparavant, le député progressiste-conservateur de Northumberland-Durham, M. Allan Lawrence, avait dit avoir été informé que la facture de l'usine de La Prade allait atteindre un montant astronomique. Il n'avait cependant pas fourni de chiffre.

Congédiement

Le président de l'EAC, M. J.

Foster, a été congédié il y a deux semaines après que le gouvernement eut appris que la perte subie lors d'une vente, par la société, d'un réacteur nucléaire à l'Argentine, atteignait \$130 millions.

M. Lawrence a aussi questionné le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, sur la somme de \$130 millions qui a été inscrite au budget pour éponger les pertes encourues sur la vente d'eau lourde à l'étranger.

Le ministre a expliqué que cette somme avait été réservée pour couvrir les pertes éventuelles sur cinq ans.

Le projet La Prade a été lancé en 1974 pour approvisionner en eau lourde la centrale nucléaire de Gentilly, qui est voisine, ainsi que d'autres centrales au pays et à l'étranger.

RETARD

L'usine de La Prade devrait être terminée en 1982, c'est-à-dire trois ans au-delà de la date prévue à l'origine.

Questionné au sujet du coût ultime de cette installation, M. Burge a répondu qu'il serait fortement accru, comparativement au chiffre de 1974.

Cette hausse est attribuable à l'inflation et au ralentissement volontaire des travaux.

Ce deuxième point, explique M. Burge, a allongé le temps de réalisation du projet, ce qui s'est répercuté sur le coût. C'est ainsi que les paiements d'intérêt sur le capital investi vont augmenter.

Aux Communes, M. Gillespie a déclaré que les coûts s'étaient fortement accrus dans d'autres cas, tels que la construction des aciéries et des raffineries, au cours des dernières années.

Le ministre attend de plus amples renseignements de la part de l'EAC pour pouvoir répondre à une question du député Lawrence concernant la nouvelle estimation du coût de l'usine d'eau lourde. Les chiffres seront annoncés publiquement.

Les politiques de contingentement de la SAQ rendent difficile la croissance de la Distillerie Melville

par Marc LESTAGE

Il semble bien que la pire chose qui puisse arriver à une distillerie québécoise c'est d'être petite puis, dans cette condition, toutes ses tentatives d'expansion sont mises en échec par la rigoureuse politique de contingentement de la Société des alcools du Québec.

Cette situation paraît vraiment sans issue pour la distillerie Melville de Ville Laval.

Le fait est que tous les rayons des 320 magasins de la Société des alcools sont aménagés de façon à tenir compte de la popularité de chaque type de produit. Ce travail est réalisé sur ordinateur en fonction des volumes de ventes des périodes correspondantes et par secteur.

Le président de la distillerie Melville, M. Douglas Larocque, n'a rien contre ce principe jusqu'au moment où des contingents trop restreints l'empêchent de mener une campagne publicitaire d'envergure.

La distillerie Melville a connu une expérience semblable il y a quelques semaines. Après avoir réduit le prix de son 40 oz de dry gin Melville 100, la compagnie a mené une campagne publicitaire dans les journaux. Cette publicité n'a pas obtenu le succès espéré, selon M. Larocque, parce que plusieurs magasins de la SAQ ont manqué de ce produit avant la fin de la campagne.

Le vice-président adjoint à l'information de la SAQ, M. Jean-Paul Leblond a reconnu dans une entrevue au SOLEIL que cette situation peut bien se produire car il est toujours difficile de prévoir les ventes supplémentaires qui découleront d'une campagne publicitaire.

Dans le cas de Melville, la SAQ avait été informée du projet de campagne publicitaire un mois à l'avance et on a tout simplement mal évalué les ventes. M. Leblond s'empresse toutefois d'ajouter qu'à

l'inverse il peut arriver que certains stocks soient accumulés en vain dans des secteurs où la campagne a porté moins que prévu.

Les inventaires

La question des inventaires semble d'ailleurs préoccuper passablement les propriétaires de la distillerie. Ainsi, durant tout le premier trimestre de 1977, les magasins de la SAQ avaient en moyenne moins de deux caisses de dry gin Melville 100 chacun, selon les rapports de la société.

Le gros de ces inventaires étaient dans les entrepôts de la société à Montréal et à Québec. Or, beaucoup d'établissements licenciés n'effectuent pas leurs achats de boisson dans ces deux grands entrepôts, mais dans des magasins qui leur sont affectés. Il arrive donc fréquemment que les représentants d'une petite distillerie comme Melville fassent des représentations inutiles auprès des hôteliers pour les convaincre de la qualité de leur produit parce que les magasins qui servent ces "licenciés" se trouvent à court de stock.

La distillerie Melville est particulièrement exposée à ce problème parce que son équipe de représentants sur la route est restreinte.

Importations

Pour les grandes distilleries telles Seagram's, pour qui le marché du Québec représente 1 p.c. des ventes totales du groupe, cette situation paraît moins inquiétante d'autant plus que Seagram's bénéficie de bons espaces sur les tablettes des magasins de la société.

Il est un problème toutefois qui touche tous les distillateurs du Québec et c'est le volume des importations, leur nombre et la façon dont on privilégie certains de ces produits par rapport à la production domestique.

L'exemple du dry gin et des whiskies est particulièrement concluant. Les statistiques démontrent qu'entre 1966 et 1976, la part du

marché détenu par le dry gin a augmenté de 16.63 p.c. à 19.54 p.c. Durant la même période, la part du marché détenu par les whiskies a diminué de 29.90 p.c. à 17.27 p.c.

Or, malgré cette tendance des habitudes de consommation des Québécois (un gallon de spiritueux, un gallon de vin, 32 caisses de bière et six onces de cidre par personne, en 1976), il y a toujours 173 étiquettes de whisky en étalage dans les magasins de la société, contre seulement 73 étiquettes de dry gin sur un total de 668 formats et marques au total.

C'est dire que les boissons "jaunes" sont surreprésentées par rapport à leurs ventes. Il faut de plus remarquer que seulement 28.5 p.c. des ventes de dry gin effectuées au Québec concernent un produit embouteillé dans la province.

C'est pour corriger cette situation que les distilleries québécoises demandent qu'on modifie le système d'étalage du produit québécois dans les magasins de la SAQ.

Selon M. Leblond, la composition de tous les rayons des magasins de la SAQ sont actuellement en révision. Il explique que le principal changement à survenir permettra de placer sur les rayons inférieurs des allées les produits qui se vendent le mieux.

"Ainsi, les consommateurs qui veulent à tout prix trouver la marque de spiritueux importé qu'ils désirent vont quand même en trouver proportionnellement plus dans le magasin, mais ils devront se pencher pour l'avoir. Par contre, on espère par ce même programme placer plus près de la main et des yeux les produits locaux."

Composition du prix d'une bouteille de gin Melville 100	
Prix à l'usine	\$1.41
Taxe d'accise fédérale	\$2.84
Taxe fédérale	\$0.51
Transport	\$0.04
Marge SAQ (93%)	\$4.47
Taxe provinciale 8%	\$0.78
Prix de vente au détail	\$10.05



Recherches

La distillerie Melville distribue déjà plusieurs sortes de liqueurs et digestifs. Son vice-président à la production, M. Jean-Guy Mongeau, travaille présentement (notre photo) à la préparation d'une liqueur au chocolat et aux amandes.

La distillerie est à la recherche d'un second souffle!

par Marc LESTAGE

Les ventes de la distillerie Melville Inc. ont plafonné à 65,000 caisses, en 1976, après cinq années d'augmentation rapide.

Le président de cette distillerie, M. Douglas Larocque, un Québécois francophone dont la mère était d'origine américaine a pris la tête de cette entreprise, en 1971, avec un groupe d'hommes d'affaires de Trois-Rivières.

Précédemment, M. Larocque avait été représentant de la marque De Kuyper durant 20 ans.

La distillerie Melville était alors une petite entreprise artisanale créée par un chimiste français, M. Charles Melville qui s'était initié à la fabrication des liqueurs chez Marie Brizard, en France, durant plusieurs années.

La distillerie Melville vendait alors 8,000 caisses par année de liqueurs (crèmes de menthe blanche et verte, crème de cacao et de café ainsi qu'un sloe gin).

Après la transaction de 1971, la distillerie est installée dans une nouvelle usine de Ville de Laval où elle fabrique maintenant 65,000 caisses par année de liqueurs auxquelles se sont ajoutés un rhum blanc, un dry gin, une vodka (Moskova) et un gros gin (As de pique).

Melville distribue également au Québec les cognacs Bisquit et les vins de bleu de Julec Inc. de Dolbeau (l'apéritif Dubleut et le vin rouge sec Village des Pères).

Autres

Le vice-président à la production de Melville, M. Jean-Guy Mongeau, est un chimiste qui a travaillé de nombreuses années chez Melcher's et Imperial Tobacco, où il a notamment mis au point les tabacs Old Port traités au rhum.

Chez Melville, M. Mongeau est responsable de la qualité du produit et de la production. Il travaille présentement à mettre au point en laboratoire une nouvelle liqueur au chocolat et aux amandes qui s'ajoutera bientôt à la gamme Melville.

Ventes

Du côté des ventes, cette distillerie est représentée par des vendeurs itinérants dont le travail se résume à contacter les détenteurs

de permis de bar, depuis l'application d'une nouvelle directive interdisant l'intervention des représentants des distilleries auprès des gérants de succursales de la Société des alcools.

"Cette situation est un peu frustrante", selon M. Jean-Marie Jacob, le représentant dans l'Est du Québec. À la SAQ, on explique que la directive correspond à la volonté de "placer les gérants de magasins à l'abri de l'influence des représentants de compagnies". Cette nouvelle directive avait d'ailleurs été précédée depuis longtemps d'une interdiction pour les représentants de "faire des cadeaux" aux gérants de magasins.

Affaires

En terme de volume d'affaires,

les 65,000 caisses (une caisse égale 1,875 gallon) vendues par Melville représentent un chiffre d'affaires annuel d'environ \$1 million.

Les plus gros vendeurs de la distillerie Melville demeurent ses crèmes de menthe. Il y a quelques années, sa vodka Moskova se classait au sixième rang des ventes de vodka dans les magasins de la société. Quant au gros gin "As de pique", il compte également beaucoup pour Melville; le président actuel, M. Larocque, a d'ailleurs fait ses premières armes chez De Kuyper.

Pour la Société des alcools du Québec, ce million de chiffres d'affaires représente une recette de \$3.5 millions. À titre d'exemple, précisons qu'une caisse de Melville 100 rapporte \$16.92 à la distillerie

Melville et près de \$125 à la SAQ au détail.

Ainsi, une bouteille de 40 oz de dry gin qui coûte \$1.41 à sa sortie de la distillerie est vendue \$10.05 dans les magasins de la SAQ.

La structure de prix d'une caisse de Melville 100 est composée de cette façon: prix de vente initial du fabricant \$16.55. Taxe fédérale d'accise \$34.12. Taxe fédérale sur le prix initial plus la taxe d'accise \$6.08. Transport, 25 à 50 cents par caisse. Taux de majoration de 93 pour cent de la Société des alcools du Québec: \$53.00. Taxe provinciale de 8 pour cent \$9.

L'ensemble de ces frais porte le prix à l'unité de la bouteille de dry gin Melville 100 à \$10.05 soit \$120.60 la caisse de 12 bouteilles.

NOMINATIONS



M. Gilles LEFRANÇOIS, C.A.



M. Gaétan CHAINEAU

La compagnie LE PRET HYPOTHECAIRE annonce les nominations suivantes:

M. GILLES LEFRANÇOIS, C.A. a été élu Trésorier et Administrateur de la Compagnie; M. LeFrançois a déjà été Directeur général du Syndicat de Québec; il est maintenant Président de Sofideq et Vice-président du CEGEP F.-X. Garneau de Québec.

M. GAÉTAN CHAINEAU a été élu Administrateur de la compagnie; M. Chaineau était Directeur général d'une importante institution financière du Québec; il est maintenant Président de Lysine Inc. et de Lysino de Granby ainsi qu'Administrateur de Welker-Lyster de Montréal.

LE PRET HYPOTHECAIRE est une institution de dépôts et de prêts établie au Québec, depuis 1849; la compagnie est inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec et est membre du Groupe UDEC. La compagnie a des succursales à Sherbrooke et Granby.

(ANN.)

Octroi de \$2 millions du fédéral La Gulf Oil de Shawinigan ne fermerait pas ses portes

SHAWINIGAN — L'appui des gouvernements fédéral et provincial et la perspective de nouveaux débouchés laissent entrevoir pour Gulf Oil Canada la probabilité d'évi-

ter la fermeture de l'usine de produits chimiques de Shawinigan, prévue pour le début de l'année prochaine, en raison de la désuétude des techniques appliquées.

C'est M. Robert C. Beal, vice-président de la compagnie qui a fait cette déclaration hier aux employés de l'usine de Shawinigan. M. Beal était accompagné de M. Jean Chrétien, ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada et député fédéral de la région du Saint-Maurice. Prenant aussi la parole devant les employés, M. Chrétien a souligné la nécessité d'une amélioration au niveau de la productivité de la main-d'œuvre.

ASSOCIATION DES COMPAGNIES DE FIDUCIE DU CANADA PROVINCE DE QUÉBEC



L. ARCHAMBAULT

Me Louis Archambault, LL.B., A.I.C.F., Vice-président exécutif et Directeur général du Trust Général du Canada fut élu Président à la Section québécoise de l'Association des Compagnies de Fiducie du Canada.

Les autres membres du Conseil d'administration sont: 1er Vice-président, Me Marcel Lizée, B.A., LL.L., Directeur général, Fiducie du Québec.

2e Vice-président, Me Henri-C. Renaud, LL.L., Directeur adjoint, région de Montréal, La Compagnie Trust Royal.

Trésorier, Monsieur J.-Noé Delorme, Directeur général, Fiduciaire de la Cité et du District de Montréal.

Secrétaire, Monsieur Gilles-N. Besner, LL.L., A.I.C.F., Vice-président, marketing et développement, Trust Général du Canada.

(ANN.)

Le Japon champion de la productivité ... le Canada traîne loin derrière!

WASHINGTON (AFP) — La productivité des travailleurs industriels aux États-Unis et dans les principaux pays industrialisés a fortement augmenté en 1976, tandis que la progression du coût de la main-d'œuvre s'est stabilisée, indique une étude du département américain du Travail.

Cette étude montre que les États-Unis ont réalisé dans l'industrie un gain de productivité de 6,5 pour cent l'an dernier, la France de 11,5 pour cent, l'Allemagne de

8,2, l'Italie de 7,5, la Grande-Bretagne de 4 pour cent.

Le Japon a été le "champion" de la productivité en 1976, avec une progression de 12,9 pour cent. Le Canada a traîné un peu loin derrière avec seulement 2,4 pour cent.

Le rapport du département du Travail qui couvre aussi les performances de la Belgique, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suisse et de la Suède, indique que ce dernier pays a été le seul à enregistrer l'an dernier une baisse de la production, pra-

tiquement pas de gains de productivité et une augmentation du coût de la main-d'œuvre aussi forte qu'en 1975.

Grâce aux gains de productivité et à une moindre progression de l'augmentation des salaires horaires, le coût de la main-d'œuvre industrielle a diminué dans certains pays en 1976 par rapport à l'année précédente.

Cette diminution a été de 3,7 pour cent au Japon, de 2,6 pour cent en Allemagne. Le coût de la main-d'œuvre a

diminué aussi en Suisse et aux Pays-Bas.

Dans certains autres pays, la progression du coût de la main-d'œuvre a augmenté modérément par rapport à 1975, comme aux États-Unis (plus 0,9 pour cent) ou en France (plus 1,3 pour cent).

L'augmentation du coût de la main-d'œuvre a été de 10,2 pour cent en Italie et de 11,8 pour cent en Grande-Bretagne. Les calculs ont été effectués dans la monnaie nationale de chaque pays.

Par ailleurs, le ministre a annoncé au cours d'une conférence de presse que son ministère et celui de l'Expansion économique investiraient une somme de \$2 millions au cours des quatre prochaines années.

La décision touche quelque 379 employés à l'usine de carbure de calcium et de noir d'acétylène.

M. Beal a, de plus, affirmé qu'au cours des deux derniers mois, les ministères de l'Industrie et du Commerce des gouvernements fédéral et provincial ont minutieusement analysé les possibilités de rajeunissement des installations en question. Le ministère fédéral a, en outre, confirmé l'existence d'un débouché futur prometteur pour le carbure de calcium, dans l'industrie canadienne de l'acier.

Par ailleurs, avec la collaboration du ministère provincial de l'environnement, on a proposé à titre expérimental des programmes visant à répondre aux normes plus rigides en matière de protection de l'environnement, récemment adoptées par la province de Québec.

M. Beal a déclaré que la préparation du programme général rendant possible la poursuite des activités à l'usine de produits chimiques tire maintenant à sa fin.

Il a aussi ajouté que l'application de ce programme repose sur des subventions du gouvernement fédéral au chapitre de la modernisation de l'usine et sur la conclusion d'un nouveau contrat de travail assurant un accroissement de la productivité.

Le vice-président de Gulf Canada a aussi insisté sur la nécessité d'obtenir la collaboration de toutes les parties intéressées, y compris les membres du syndicat local, si l'on veut que l'usine atteigne les niveaux de productivité essentiels à son maintien en situation de concurrence tant sur le plan national qu'international.

Bilan de la Caisse d'entraide de Lévis

Le nombre des membres et le capital souscrit à la Caisse d'entraide économique de Lévis ont plus que doublé au cours de 1976-77, deuxième année d'existence de cette caisse.

Le capital souscrit à la caisse s'élève maintenant à \$7,5 millions, comparativement à \$2,8 millions par suite de l'adhésion de 1213 nouveaux membres, en 1976, selon Me Claude Boivin, le président.

La caisse dispose maintenant d'un capital payé de \$1,705,155, dont \$1,427,725 ont été consentis sous forme de prêts. Incidemment, la caisse de Lévis n'a connu aucune mauvaise expérience de prêt depuis sa fondation, "ce qui est un signe de santé de nature à resserrer la solidarité des membres", d'expliquer M. Boivin, dans son message aux membres.

L'actif de la caisse s'élève maintenant à \$2,263,702, soit près du triple des \$799,968 accumulés à la fin de la première année d'opération.

en un clin d'oeil

Les E.-U. restreignent les importations de bovins

Le ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé, aujourd'hui, que de nouvelles restrictions seront imposées par les États-Unis à l'égard des importations de bovins canadiens, à l'exception des bovins de parcours, des bovillons et des bovins destinés à l'abattage immédiat: la raison invoquée pour ces restrictions impliquerait l'apparition de foyers de brucellose, maladie bactérienne qui provoque l'avortement chez les vaches. La nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 18 juillet exigera que le bétail canadien provienne de "troupeaux certifiés exempts de la brucellose" ou de "troupeaux satisfaisant aux conditions relatives à la brucellose".

L'industrie du vêtement satisfaite du contingentement

L'industrie canadienne du vêtement semble satisfaite de la décision du gouvernement fédéral de contingentiser les importations au niveau de 1975 jusqu'au 30 juin 1978 car s'il en était autrement, la concurrence des pays dans la main-d'œuvre est peu coûteuse ferait perdre 160,000 emplois au Canada. Au pays, 35% de la production va à la main-d'œuvre qui retire en moyenne \$4,50 l'heure comparativement à 40 cents l'heure en Extrême Orient. Les Canadiens ne contrôlaient que 45% du marché domestique comparativement à 80% pour les États-Unis où le salaire est d'environ 80 cents l'heure de moins qu'au pays.

Gull Island: Gillespie attend

Le ministre canadien de l'Énergie, Alastair Gillespie, attend toujours des nouvelles de Terre-Neuve concernant son projet de développement hydro-électrique de Gull Island; son ministère aurait approché Terre-Neuve il y a déjà longtemps afin d'offrir son aide au développement du projet, mais encore faut-il que cette province lui fasse parvenir l'information nécessaire à l'accomplissement d'un tel projet.

Chute record du dollar

FRANCFORT (Reuter, AFP) — Une chute record du dollar par rapport au deutschemark a été enregistrée hier sur le marché des changes de Francfort: à son point le plus bas, la devise américaine s'est échangée au taux de 2,2690 dm.

Le dollar avait ouvert à 2,777 dm et avait été coté à 2,2804 dm au fixing de mi-journée. Cependant, de nouvelles pressions se sont exercées sur lui après l'ouverture des marchés nord-américains, entraînant sa chute.

Selon les opérateurs, il est possible que la Bundesbank ait procédé à des achats limités de dollars dans la

matinée pour éliminer les fluctuations, mais elle ne semble pas être intervenue dans l'après-midi.

Dans les milieux cambistes, on pense que le principal motif à l'origine de la chute de la devise américaine réside dans le fait que la Bundesbank et la Federal Reserve Bank ont donné l'impression qu'elles ne soutiendraient le dollar que si le mouvement devenait désordonné.

A Londres

A Londres, le dollar s'est vivement affaibli en fin de journée, à la suite

d'une vague d'achats de marks entraînant une nouvelle chute du sterling devant les monnaies européennes.

La Banque d'Angleterre a procédé à de substantiels achats de dollars pour freiner le cours livre-dollar juste à 1,72 contre 1,7197 vendredi soir.

La livre s'est repliée en conséquence de 3,93 à 3,90 dm, de 8,36 à 8,34 FF, de 4,155 à 4,1375 francs suisses et de 457 à 454,5 yens.

Le dollar clôture à 2,2660 dm contre 2,2830, à 4,8480 FF contre 4,86, 2,4035 francs suisses contre 2,4140 et 263,80 yens contre 265,25.

Quatre municipalités ont emprunté \$4,788,000

La commission scolaire régionale de la Chaudière a émis des obligations pour un montant de \$3,550,000. L'emprunt a été adjugé à un groupe dirigé par Braut, Guy, O'Brien Inc. au prix de \$97,02, ce qui représente un loyer moyen net de 10,3718 pour cent. Cette émission comprend \$205,000 d'obligations à 9% pour cent 1978-80, \$174,000 à 9% pour cent 1981-82, \$464,000 à 10 pour cent 1983-86, \$307,000 à 9 pour cent 1987, \$214,000 à 9% pour cent 1987 et \$2,186,000 à 10 pour cent 1987.

De son côté, la ville de Val-Bélair est venue sur le marché avec une émission de \$240,000. Celle-ci a été vendue à la maison Lévesque, Beaubien Inc. au prix de \$96,05, soit un taux moyen net

de 10,6680 pour cent. L'émission comprend \$4,000 d'obligations à 8% pour cent 1978, \$4,000 à 9 pour cent 1979, \$4,500 à 9% pour cent 1980, \$10,500 à 9% pour cent 1981-82, \$5,500 à 9% pour cent 1983

En voici la liste:

Ville de Gatineau \$3,450,000
Cité de Shawinigan 1,104,500
Paroisse de Saint-Moïse (comté de Matapédia) 900,000
Paroisse de Saint-Fabien (comté de Rimouski) 879,500
Paroisse de Notre-Dame de l'île Perrot 850,000
Commission scolaire de Normandie (Lavolette) 62,500
Ville de Terrebonne 574,000
Village de Weedon-Centre 465,000
Municipalité de Saint-Prime (Lac-Saint-Jean ouest) 231,000
Total \$9,096,500

et \$211,500 à 10 pour cent 1984-87.

Par ailleurs, un groupe dirigé par la Banque provinciale s'est porté acquéreur de l'émission de \$996,000 de la ville de Saint-Constant, dans

le comté de Châteauguay. Pas moins de quatre soumissions ont été présentées à la ville pour son emprunt. Les titres ont été adjugés au prix de \$97,778 ce qui représente un taux moyen net de 10,3384 pour cent.

Prochaines émissions

Neuf municipalités émettront prochainement des obligations pour un montant global de \$9,096,500, révèle le dernier numéro de la Gazette officielle du Québec.

Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Mercredi, 20 juillet
REGION de
STE-MARIE (BCE)

M. André Jarry
sera au Centre de la Main-d'œuvre du Canada (Ste-Marie); prendre rendez-vous à 387-2916 ou Québec (681-6341).

Jeudi, 21 juillet
REGION de
ST-GEORGES (BCE)

M. Marcel Paquette
sera au Centre de la Main-d'œuvre (St-Georges); prendre rendez-vous à 228-8806 ou Québec (681-6341).

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES
QUÉBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)
LÉVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

A vendre

Entrepôt avec "siding"
Centre Industriel Vanier
12,000' carrés d'entrepôt
1,600' carrés de bureaux
50,000' carrés de cour clôturée

Grand stationnement

Informations: Bilodeau & Doré Ltée
517, Béchard
687-2610
Soir: 875-3627

FRANCHISES DE RESTAURANTS MEXICAINS

Une importante chaîne de restaurants spécialisés dans la cuisine mexicaine, établie dans plus de 40 villes américaines, offre à vendre des franchises pour le territoire de la province de Québec. Excellente opportunité de vous lancer en affaires à votre propre compte et de réaliser de très bons profits. Une mise de fonds raisonnable est exigée. Cette offre s'adresse aux personnes responsables seulement.

Pour informations supplémentaires, veuillez écrire à:

FRANCHISES DE RESTAURANTS,
DEPARTEMENT 8849,
Le Soleil



Nous avons compilé à l'intention des entrepreneurs, investisseurs et sociétés intéressées dans l'achat de terrains une série de renseignements sur un nombre limité de parties de terrains appartenant à la Northern Telecom. Ces parties de terrains sont généralement adjacentes à nos édifices et représentent des terrains qui n'ont pas servi à nos installations. Le nouveau catalogue contient des détails utiles sur les sites qui se prêtent à la construction d'édifices industriels et que nous offrons en vente pour la première fois. Chaque propriété est clairement identifiée et s'accompagne d'une vue aérienne.

Ces propriétés ne sont disponibles que depuis peu et sont situées dans des secteurs d'expansion rapide de trois provinces canadiennes. Elles sont en général munies des services de base et ont accès aux facilités essentielles. La plupart de ces terrains sont spacieux et offrent aux entreprises de grandes possibilités de développement.

Pour obtenir notre catalogue gratuit, écrivez ou téléphonez (514) 931-5711, poste 5235 à M. Julio R. Cassiani — Directeur des Opérations Immobilières



northern
telecom

1600, boul. Dorchester Ouest, Montréal, Québec H3H 1R1

Nom _____
Titre _____
Compagnie _____
Adresse _____

Q5

[illegible][illegible][illegible]

**NOMINATIONS
A LA BANQUE PROVINCIALE**



Monsieur Lucien Tanguay Monsieur Robert Allard Monsieur Gilles Tremblay

Monsieur Roland Lefebvre, directeur général adjoint, Placements, annonce les nominations de monsieur Lucien Tanguay au poste de directeur du service du Marché Monétaire, de monsieur Robert Allard au poste de directeur du service de Souscription à Forfait et de monsieur Gilles Tremblay au poste de directeur du service de Gestion de Portefeuille. Messieurs Tanguay et Allard étaient respectivement Surintendant et directeur du service des Placements à la Banque Provinciale. Monsieur Tremblay était auparavant directeur du Fonds garanti d'une importante institution financière. (ANN.)

Hollinger Mines prévoit un profit par action de \$3.50

La direction d'Hollinger Mines Ltd de Toronto, qui tire ses revenus de royalties perçues de l'Iron Ore Co., prévoit des profits de l'ordre de \$3.50 l'action pour son exercice financier courant, en hausse en regard des \$14 millions ou \$2.85 l'action sur des revenus de \$41.8 millions l'an dernier. C'est ce qu'a confirmé à l'agence financi-

re Dow Jones M. A.L. Fairley, président de la compagnie.

Le p-d-g a expliqué qu'après des bénéfices de \$3 millions ou 82 cents l'action au premier trimestre, contre \$1.2 million ou 25 cents l'action en '76, la compagnie s'attendait à faire plus de \$1.20 en bénéfices par action contre \$4 millions ou 82 cents l'action au premier semestre

de l'an dernier.

M. Fairley explique cette hausse importante des profits dans un marché du fer et de l'acier en baisse, par la mise en production de l'usine de bouletage de Sept-Îles qui fournit un matériel à prix plus élevé plutôt que de vendre du fer brut ou sous forme de concentrés.

placements

A quel prix faut-il acheter les titres cycliques?

— la société de Banque Suisse

par Jacques FORGET

A quel prix faut-il acheter les titres des grandes corporations canadiennes engagées dans des activités cycliques, de façon à doubler sa mise de capital en 4 ou 5 ans? Telle est la question à laquelle tente de répondre la Swiss Corporation for Canadian Investments Ltd., filiale canadienne de la Société de Banque Suisse, la première banque helvète, dans la livraison de juin de son bulletin financier.

Les indices de secteurs industriels en Bourse sont revenus à leur bas d'il y a dix ans, malgré une inflation de 100% entre-temps et les bénéfices accumulés. Les ratios de bénéfices sont bas, bien que les rendements se relèvent et que l'inflation rende très onéreux le rééquipement. Contrairement aux belles années boursières de 1967, les valeurs mobilières sont aujourd'hui dépréciées et peu d'investisseurs, privés ou institutionnels, se sentent aujourd'hui confortables avec des actions. "C'est l'occasion historique idéale pour acheter", conclut la SBS.

Particulièrement les valeurs cycliques qui sont fortement représentées

par l'industrie canadienne d'exploitation des ressources naturelles: mines, forêts et pétrole. Sauf pour les juniors pétroliers qui viennent de dominer le marché en Bourse de Toronto, depuis mai, les secteurs liés aux ressources naturelles ont connu la plus mauvaise performance en Bourse depuis le début de l'année. Et cela, malgré la chute du dollar canadien à 94 cents US.

La SBS demeure pessimiste quant à ces industries cycliques. Elle prévoit même une aussi mauvaise année en '78 qu'en '77, prédisant un ralentissement de l'économie américaine. Les inventaires de métaux demeurent élevés, les cours réels du marché des pâtes et papiers sont bas, l'industrie de la construction fonctionne au ralenti et les prix des produits chimiques seraient insuffisants.

"Nous ne croyons pas que la reprise est pour bientôt, mais c'est justement dans des périodes comme celles-ci qu'il faut accumuler des titres cycliques de bonne qualité dans l'espoir de doubler sa mise de fond. Mais à condition de vendre bien sûr, une fois l'objectif du 100% atteint de façon à éviter le cycle baissier".

Comme il y a encore place pour une réaction baissière dans le marché, la SBS suggère d'attendre encore des niveaux de prix plus bas pour plusieurs titres.

La SBS recommande d'acheter immédiatement des actions de Dominion Textile Ltd (\$7-\$7.50), Price Co. (\$9-\$8), MacMillan-Bloedel (\$20-\$17), Hudson Bay Mining & Smelting (\$18-\$13) ainsi que Placer Development (\$19-\$16) qui profite de la forte demande pour le molybdène. Dans les aciers, on recommande Stelco à \$18 bien que le titre cote encore \$25. Dans le secteur de machinerie, on préfère Canon Ltd. (\$23-\$15) à Massey Ferguson Ltd. Côté ciments, Ciments du St-Laurent, à \$14, est en position d'achat immédiate.

Note: alors que la SBS décommandait l'achat de Bethlehem Copper Ltd. à \$12, prévoyant encore une baisse du prix du cuivre, et suggérant plutôt de s'en porter acquéreur à \$9, Cominco Ltd. vient de lancer une offre d'acquisition publique à \$18 l'action.

Programme d'intégration des stagiaires dans les PME

Le programme d'intégration des stagiaires dans les petites et moyennes entreprises, qui a débuté en 1973 sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec en plaçant des étudiants dans sept entreprises, sera accéléré l'an prochain et atteindra quelque 250 PME. On y consacrera \$1.2 million, comparativement à \$600,000.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Jean Fournier, administrateur du programme.

Pour l'exercice en cours, quelque 97 étudiants effectuent des stages de dix à douze semaines dans des petites et moyennes entreprises québécoises.

Le programme a pour buts de

créer un lien entre les universitaires et les dirigeants des PME, de fournir un emploi à des étudiants au sein d'entreprises manufacturières ou commerciales, de permettre aux entreprises de profiter des connaissances administratives ou techniques des stagiaires et ultimement de favoriser l'embauche de façon permanente d'un gradué universitaire.

Le programme fonctionne suivant trois versions:

1 — La version A s'adresse aux dirigeants de PME qui acceptent d'intégrer dans leur établissement un étudiant ou un nouveau diplômé pour une période n'excédant pas 14 semaines. Le gouvernement du Québec verse alors la totalité du salaire du stagiaire.

2 — La version B est analogue à la première, mais dans ce cas l'entreprise doit d'abord avoir participé à la première phase du programme; le salaire du stagiaire est défrayé à 40 p.c. par le gouvernement et à 60 p.c. par l'entreprise.

3 — La version C du programme a comme sous-objectif d'ouvrir un nouveau segment du marché du travail aux finissants universitaires. L'aide gouvernementale peut atteindre jusqu'à \$10,000 pour aider l'entreprise à absorber le coût de la première année d'embauche du nouveau diplômé. Cette phase dure 12 mois. Préférentiellement, les entreprises doivent avoir participé préalablement à la phase B du programme.

General Motors du Canada au premier rang des ventes

Bénéficiant d'une augmentation des ventes de 19.5% en 1976 sur l'année précédente, General Motors du Canada s'est classé en tête des entreprises faisant affaire au Canada devenant par le fait même la première à dépasser le chiffre de \$5 milliards, détrônant ainsi la compagnie Ford du Canada qui dominait

le marché depuis plusieurs années. Ford glisse au deuxième rang avec une augmentation des ventes de 7.5%.

De son côté, Bell Canada conserve la tête des entreprises ayant enregistré le profit net le plus élevé avec \$287.5 millions mais a dû céder sa

première place pour les actifs à l'endroite de Canadien Pacifique.

21 entreprises ont connu des ventes supérieures au milliard de \$ en 1976 comparativement à 19 seulement en 1975 et à 18 en 1974.

Parmi les 200 premières entreprises répertoriées par Canadian Business en juillet 1977, 24 seulement ont connu une diminution des ventes; aucune cependant parmi les 40 premières.

D'un autre côté, 47 entreprises parmi les 200 autres en importance ont affiché une diminution des ventes, la plus touchée étant incontestablement la société québécoise Sidbec qui a eu le triste honneur de voir ses ventes diminuées de 45.9% accusant ainsi une perte de \$36 millions et passant du 119e au 240e rang. Cette situation est due à la longue grève qui a paralysé cette entreprise en 1976.

Les 20 plus grandes entreprises sont les suivantes selon leurs chiffres de vente (1976):

	VENTES (en milliers de \$)	PROFIT NET (en milliers de \$)
1—General Motors	\$5,189,764	\$159,808
2—Ford Motors	4,768,900	126,200
3—Imperial Oil	4,367,000	264,000
4—Canadien Pacifique	4,016,671	190,404
5—Bell Canada	3,158,558	287,524
6—Chrysler	2,941,053	42,525
7—Massey-Ferguson	2,771,696	117,914
8—Alcan	2,585,426	44,007
9—Shell	2,111,185	135,828
10—Seagram	2,048,970	80,523
11—Inco	2,040,282	196,758
12—Gulf Oil	1,924,100	165,900
13—Canada Packers	1,701,081	20,142
14—MacMillan Bloedel	1,520,207	22,842
15—TransCanada Pipelines	1,499,137	78,779
16—Stelco	1,359,755	90,805
17—Brascan	1,284,088	102,523
18—Noranda	1,234,754	46,735
19—Northern Telecom	1,112,009	73,936
20—Moore Corp.	1,053,241	61,633

ENTREPRISES QUEBÉCOISES

De leur côté, les entreprises québécoises se situent ainsi en ordre d'importance:

Bombardier-MLW vient en 108e position (131e en 1975) à cause de sa récente fusion avec MLW talonné par Power Corporation en 109e.

Marine Industrie vient au 137e rang (153e en 1975). Beaucoup plus loin, on trouve Sidbec au 240e rang et Québecor en 271e position.

LE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1948

**CERTIFICATS
DE DÉPÔTS
GARANTIS
(Dépôts à terme)
Jusqu'à**

10%

Montant minimal \$500.
Institution inscrite à la
Régie de l'Assurance-
Dépôt du Québec.

LE PRÊT
HYPOTHÉCAIRE
DEPUIS 1948

**919, MOR-GRANDIN
STE-FOY, QUÉBEC
G1V 3X8**

Succursales:
**SHERBROOKE
GRANBY**

Tél.: 658-2883

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes no 360

Avis est donné, par les présentes qu'un dividende au taux de trente-quatre cents et demie par action sur le capital-actions entièrement versé de cette banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable à la banque et ses succursales à compter du mercredi 24 août 1977, aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 22 juillet 1977.

Par ordre du Conseil d'administration,
Rowland C. Frazer,
président

Montréal, le 12 juillet 1977.

Des subventions aux PME pour favoriser l'embauche des nouveaux diplômés universitaires

UNIPME, c'est un nouveau programme créé par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, dans le but d'inciter les petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier à embaucher des nouveaux diplômés universitaires et d'en faire les futurs cadres de l'entreprise.

Les diplômés universitaires représentent une force et une garantie d'avenir pour les PME manufacturières qui savent dès maintenant s'entourer de jeunes cadres ayant une solide formation universitaire.

DES SUBVENTIONS ALLANT JUSQU'À \$10 000

Aussi, afin de favoriser cette intégration des diplômés universitaires dans les hautes sphères de l'entreprise, le MIC accordera des subventions aux PME qui démontreront les meilleures dispositions pour assurer la réussite de ce programme.

Dix (10) subventions allant de \$8 000 à \$10 000 seront ainsi accordées à autant de petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier.

LES ENTREPRISES CHOISIES PAR UN JURY

Le choix des dix entreprises bénéficiant de subventions sera assuré par un jury composé de représentants d'associations professionnelles, d'universitaires et de fonctionnaires de l'État. Les noms des entreprises bénéficiaires seront connus vers le 12 septembre 1977.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le choix des entreprises par le jury de sélection, sera influencé par les critères suivants:

- le dynamisme et le potentiel d'expansion de l'entreprise postulante;
- ses capacités d'exportation à l'extérieur du Canada et sa facilité de vendre à l'extérieur du Québec;
- la pertinence, pour l'avenir de l'entreprise, d'embaucher un diplômé universitaire;
- la compétence professionnelle du diplômé universitaire;
- le degré d'intégration offert par l'entreprise au diplômé, dans le cadre d'UNIPME.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE?

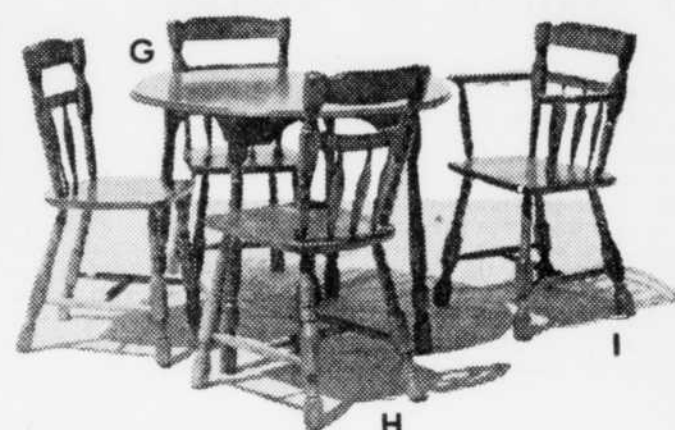
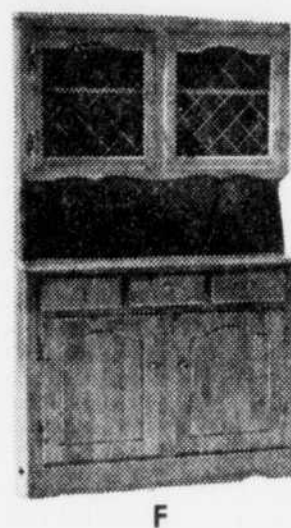
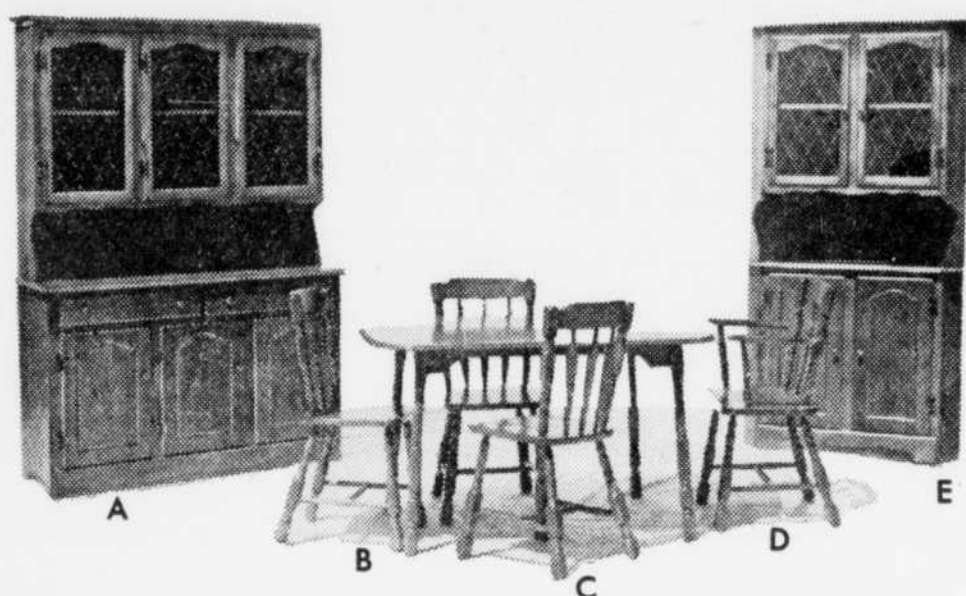
Pour être éligibles au programme UNIPME, les intéressés peuvent se procurer les formulaires de participation au concours et obtenir tous les renseignements nécessaires à l'adresse suivante:

M. BENOIT GODBOUT
(Tél.: (418) 643-5061)
Ministère de l'Industrie et
du Commerce
Direction des services aux
entreprises manufacturières
710 Place d'Youville
Québec, Qué. G1R 4Y4

Toutes les candidatures devront parvenir à l'adresse ci-dessus avant le 5 août 1977.

UNI-PME C'EST L'UNIVERSITÉ UNIE À L'ENTREPRISE

JUILLET, LE MOIS DES PRIX ENSOLEILLES



**LE STYLE COLONIAL, DES MEUBLES EN ERABLE SOLIDE
QUI, AVEC LE TEMPS, SAVENT VIEILLIR EN BEAUTE**

	REG:	SPECIAL
A) BUFFET HUCHE 55"	\$900	\$629
B) TABLE RECTANGULAIRE	\$220	\$154
C) CHAISE DROITE	\$ 73	\$ 49
D) CHAISE AVEC BRAS	\$ 90	\$ 63
E) ARMOIRE DE COIN	\$560	\$389

En vente à nos trois magasins.

	REG:	SPECIAL
F) BUFFET HUCHE 42"	\$505	\$355
G) TABLE RONDE 40"	\$220	\$154
H) CHAISE DROITE	\$ 73	\$ 49
I) CHAISE AVEC BRAS	\$ 90	\$ 63

En vente à nos trois magasins.



MOBILIER DE CHAMBRE 4 MORCEAUX STYLE COLONIAL EN PIN DE QUALITE SIGNE BROYHILL

Comprend: bureau double, miroir, étagère, commode et lit.

Rég. \$799

Spécial

\$599

TABLE DE NUIT

Rég. \$139.95

Spécial

\$109

Ce mobilier est disponible à nos magasins du 430, St-Sacrement et 1330, av. Maguire à Sillery.

**MEUBLES
APPAREILS MENAGERS**
Vente, location, service
PAIEMENT HAMCO OU CHARGEX

Maguire

Coin St-Sacrement
Boul. Charest

681-6231

1330 Ave Maguire, Sillery
Place Fleur de Lys

681-4124
529-4915